



UFR des Lettres et des Sciences Humaines
Département des Sciences du Langage et de la Communication
Ecole Doctorale

LA NEOLOGIE DANS LA PRESSE KURDE
Aspects linguistiques et sociolinguistiques

Mémoire de master recherche 2^{ème} année

Présenté par :
Yakup KARADEMIR

Sous la direction de :
Madame Régine DELAMOTTE
Monsieur Salih AKIN

Laboratoire d'accueil :
DYALANG

Année universitaire : 2004-2005

Remerciements

En premier lieu, j'aimerais remercier Mme. Delamotte, Professeur au département des Sciences du Langage et de la Communication, de m'avoir accordé l'occasion de reprendre mes études et d'accepter d'être codirectrice de ce travail.

Je tiens également à remercier M. Akin, Maître de Conférence et professeur au département des Sciences du Langage et de la Communication, qui m'a initié à la recherche, m'a guidé tout au long de ce travail et m'a donné de précieux conseils. Je remercie les autres professeurs du département des Sciences du Langage et de la Communication qui ont assuré ma formation.

Je suis reconnaissant à M. Duval pour sa lecture minutieuse et ses corrections.

Je remercie mes amis qui ont contribué à l'avancement de ce travail en m'apportant leurs conseils et soutien moral, notamment:

Andréas Edwige Sengoulou

Enfin, je remercie mon épouse Sema Gencoglu, pour son soutien pratique et moral.

Institut kurde de Paris

Présentation

Robert Solé cite que :

« Pour la seule année 1998, remarque Robert Solé, 'la veille néologique' de Larousse, assurée par la lexicographe Hélène Houssemaine-Florent, a noté dans notre journal 2 194 néologismes ! Entendez par là des expressions qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires. » (SOLE R., 1999.).

Pour cette raison j'ai choisi comme objet de recherche la néologie lexicale dans la presse écrite kurde pour notre mémoire. Le choix de ce sujet est lié à mon parcours universitaire et journalistique. En effet, après avoir fait des études d'enseignement pédagogique en Langue et Littérature Française à l'Université de Dicle en Turquie en 1986, j'ai commencé à travailler pendant une longue période en tant que rédacteur de langue kurde et traducteur de la langue française dans la presse kurde.

En dépit de toutes les oppressions, les Kurdes continuent leurs activités et publient des livres, des dictionnaires, des magazines, des journaux, dont trois composent notre corpus. Quelques années avant mon arrivée en France, en 2002, j'ai donné des cours privés de kurde et fait des traductions littéraires du français vers le kurde.

La langue kurde est très dynamique et assez riche quant au lexique social et naturel. Cependant, en raison d'interdictions pendant des années, elle n'a pu achever son développement dans le domaine du vocabulaire technique et scientifique. Sous cet angle, ce vocabulaire est resté un peu archaïque. Les efforts de création lexicale concernant ce domaine sont récents.

Le caractère polydialectal de la langue kurde et ses divers parlers locaux, posent de problèmes que ne connaît pas une langue standardisée. En raison de l'absence des institutions nationales de standardisation, chaque locuteur écrit son texte à la façon de parler dans sa région et il pense que celle-ci est la manière la plus correcte.

Cette approche linguistique personnelle ou locale influence les organisations sociales, politiques, culturelles et, au-delà, la politique de leurs publications et émissions. Nous avons remarqué dans la pratique le rôle que la presse peut jouer dans les efforts de création des unités nouvelles et dans la standardisation d'une langue.

La possibilité de pouvoir faire une recherche qui peut englober nos études et nos expériences professionnelles, constitue une occasion inespérée pour nous. Car en rédigeant un article ou en le traduisant il faut choisir les mots exacts. Notre travail relevant toujours des mots, des termes, des syntagmes et des néologismes. Parfois il nous fallait créer des unités nouvelles ou les emprunter à une autre langue. De ce besoin concret, nous voulons faire une recherche fondée sur nos expériences professionnelles.

Dans le cadre du mémoire de maîtrise (2003-2004) nous avons fait une initiation à l'analyse des pratiques de création lexicale dans la presse kurde. Pour le mémoire master recherche 2^{ème} année, nous nous concentrerons sur le même sujet, mais avec un nouveau corpus afin d'approfondir et d'élargir nos recherches et d'observer les néologismes dans les différents journaux.

Après avoir situé, dans un premier temps, notre problématique et notre approche du sujet, nous exposerons la situation actuelle de la langue kurde. Dans la partie théorique de ce mémoire, nous voulons étudier les nuances linguistiques des concepts et ses relations, la base morphologique et lexicologique, les caractères externes et internes de l'évolution de la langue et quelques approches théoriques à propos de la néologie et des pratiques de création lexicale.

Dans la seconde partie, après avoir relevé des unités et des locutions nouvelles, dans le corpus, nous analyserons les dimensions linguistiques et sociolinguistiques des néologismes du point de vue morphosémantique. Cela signifie que, nous voulons faire une analyse détaillée des unités nouvelles ; comme la composition, l'abréviation, l'emprunt, l'homonymie, la synonymie, la polysémie et la métaphore, afin de comprendre le fonctionnement des pratiques de création lexicale dans la presse kurde.

Institut kurde de Paris

Première partie

Institut kurde de Paris

CHAPITRE I

Institut kurde de Paris

Caractérisation du terrain

1 Problématique

Dans cette recherche, nous proposons d'analyser l'aspect linguistique et sociolinguistique des néologismes dans la presse kurde. L'unité nouvelle de la langue qu'on appelle néologisme, naît d'une nécessité sociale. Cependant, elle doit entrer dans un certain usage et s'intégrer dans le système de la langue pour qu'elle soit acceptée comme néologisme.

La situation de la langue kurde se caractérise par une complexité liée à des facteurs d'ordre linguistique, historique, géographique et culturel. Appartenant à la famille des langues indo-européennes, le kurde est parlé par environ 35 millions de locuteurs répartis entre cinq pays (Irak, Iran, Syrie, Turquie, ex-Union Soviétique, sans compter une diaspora de 1 million de Kurdes installés en Europe).

En l'absence d'institutions nationales de normalisation, le développement de la langue kurde s'est fait sur une structure polydialectale, chaque dialecte se subdivisant en une variété de parlers locaux. Les deux dialectes principaux et nettement apparentés sont le kurmanji (parlé par la majorité des Kurdes de Turquie, de Syrie, de ceux repartis dans les républiques de l'ex Union Soviétique ainsi que par une partie d'entre eux vivant en Irak et Iran) et le sorani (essentiellement parlé par des Kurdes en Irak et en Iran).

Les nouvelles technologies de communication telles que l'Internet, la télévision, qui suppriment les frontières étatiques séparant les Kurdes, permettent à la langue de se développer dans le domaine journalistique. En effet, on peut compter 4 chaînes de télévision kurde émettant par satellite, des centaines de revues et journaux diffusés en même temps sur Internet.

Nous pouvons problématiser cet aspect par les questions suivantes :

Par quels procédés de formation néologique les mots nouveaux sont-ils produits ? Autrement dit, comment et par quel critère ceux-ci peuvent-ils être classés ? Quels sont les besoins à l'origine des termes nouveaux et des sens nouveaux ? D'où viennent-ils et comment s'implantent-ils dans la langue ? Selon quels critères peut-on dire qu'une unité lexicale est néologique ? Par quels procédés linguistiques peut-on en faire une unité

nouvelle ? Quelles sont les normes de création lexicale ? Pourquoi une langue emprunte-t-elle des mots ? Ce procédé se limite-t-il à un seul domaine lexical ? Est-ce que les mots changent de forme lorsqu'ils s'implantent ? Utilise-t-on les mêmes formes pour les mêmes sens ?

Institut kurde de Paris

2 Méthodologie

Pour pouvoir montrer au mieux le fonctionnement de la néologie lexicale dans la presse, nous avons rassemblé des documents issus de différents journaux et de diverses tendances politiques. Nous avons en même temps voulu que notre corpus soit représentatif des productions actuelles dans la presse kurde.

Nous avons recueilli tous nos documents par le biais d'Internet ainsi que certains articles figurant dans notre bibliographie. Notre corpus comprend des entretiens, des nouvelles, des articles, publiés dans des journaux en ligne ; il s'agit de :

Azadiya Welat (Liberté du pays)

Kerkûk Kurdistan e (Kirkuk est du Kurdistan)

Peyama Kurd (Le message kurde)

Nous devons souligner que Azadiya Welat et Peyama Kurd sont des hebdomadaires.

Le choix des journaux a été fait selon deux critères. Le premier est sociolinguistique : Nous avons retenue les journaux lus par un grand nombre de lecteurs et de diverses tendances politiques. Le second a été d'exclure les journaux spécialisés parce que notre but était la recherche des néologismes dans le lexique général.

Pour notre recherche nous avons choisi la période électorale en Irak du 23 Janvier au 20 Février 2005. Cette période marque le changement du tableau social, politique et en même temps du vocabulaire qui le définit. C'est une synchronie qui s'étend sur une période établie sur quatre semaines que nous voulons analyser.

Nous avons choisi cette période, parce que les kurdes sont une des trois composantes essentielles de l'Irak. Ils voient leurs avenir dans un Irak fédéral et démocratique avec les Arabes sunnite et chiite. Après la chute de la dictature de Saddam Hussein, ils ont participé aux élections sous l'ombre des armes et des attentats suicide. Les objectifs des médias kurdes comme ceux du monde entiers sont tournés vers cet événement historique. De ce point de vue, la période nous a paru importante.

Les périodes d'élections sont des moments de changements rapides. Ces époques sont des terrains fertiles aux productions de néologismes. Ces élections ont décrit un vocabulaire du paysage politique et de communication. Les Kurdes ont considéré ces élections comme un référendum pour leur avenir. Sous cet angle la période devenu très importante pour les Kurdes et autant productive par rapport aux informations et à la création d'unités nouvelles dans la presse.

Nous avons donc préféré d'observer ce vocabulaire crée pendant les élections et les changements du paysage politique de pays dans trois journaux kurdes. Ces journaux ont été choisis parce qu'ils représentent les tendances politiques les plus représentatives de la presse kurde.

Dans un premier temps nous voulons repérer des néologismes dans les journaux mentionnés ci-dessus. Après avoir repéré des unités nouvelles, nous allons faire un tableau contenant noms et dates de publication, néologisme recueilli, occurrence et traduction en français des néologismes. Nous marquerons le nombre d'occurrence par journal. En fin nous ferons un classement sociolinguistique des néologismes. Ainsi, nous étudierons les dimensions linguistique et sociolinguistiques de notre corpus.

Nos analyses viseront à montrer la structuration des néologismes dans la presse kurde. Nous verrons ainsi comment un néologisme s'insère dans la langue, quels procédés sont alors mis en œuvre et au niveau de quelles catégories de mots cela se produit. Pour cela, nous allons faire une analyse des types de néologismes, afin de révéler le caractère néologique des mots et des termes dans la presse kurde.

2.1 Les raisons du choix

Les organes que nous avons choisi d'analyser sont des journaux qui font la publication en *kurmanji*, le dialecte le plus répandu. Ce dialecte est parlé par la grande majorité des Kurdes de Turquie et tous les Kurdes de Syrie, des Kurdes répartis dans les républiques de l'ex Union Soviétique, ainsi que par une partie importante d'entre eux vivant en Iran et en Irak. Kendal Nezan écrit à ce propos :

« Le kurmanji est le dialecte septentrional de la langue kurde qui appartient au groupe iranien des langues indo-européennes. Il est parlé par environ 65% des kurdophones. Son aire s'étend du district de Montagne kurde (çiyayê kurmênc) sur le

Colfe d'Alexandrette aux lointaines colonies kurdes du Khorassan iranien, du Kazakhstan, de Turkménie et du Caucase et inclut la très grande majorité des Kurdes de Turquie, de Syrie et du Liban ainsi qu'une partie substantielle des Kurdes d'Iran et d'Irak. » (KURMANCI, 1999, p.II.).

Il apparaît que ce dialecte est répandu sur une vaste zone géographique dispersée par les frontières étatiques. Il a ses variétés de parlers, ses locuteurs utilisant différents alphabets. Ainsi il fut longtemps privé d'enseignement scolaire et de médias de masse. En dépit de tous ces obstacles, les locuteurs de ce dialecte se comprennent facilement. Ils s'entendent grâce à une littérature écrite ancienne et une littérature orale riche et commune.

Le Sorani, par contre, est utilisé depuis les années 1930 dans les médias de masse et enseigné dans les écoles en Irak. Actuellement, il est devenu langue officielle de l'administration du Gouvernement du Kurdistan Fédéral (Irak) ; il est devenu un dialecte prestigieux. Le Kurmanji n'est pas eu les mêmes possibilités ; il n'a pu se développer, ni se standardiser. En effet, il est resté un peu archaïque. C'est pourquoi nous avons choisi ce dialecte pour objet de notre étude, car il présente un terrain vaste et fertile à étudier.

2.2 Particularité de la période étudiée

Nous avons choisi la période la plus sensible, celle des élections en Irak qui fut un de moments les plus importants pour les Kurdes. Les résultats de ces élections étant significatifs pour la transition du pouvoir. Pour les électeurs, d'une part il y avait le risque d'être la cible d'une balle perdue ou de subir l'explosion d'une voiture piégée, d'autre part la possibilité de voter pour leur avenir. Les Kurdes ont surtout considéré les élections comme un référendum pour leurs droits d'auto détermination.

Le devoir du sociolinguiste est de mettre en ordre le rapport qui existe entre l'organisation du message et la destination ou l'implication de ce même message. De ce point de vue nous aborderons la dimension sociolinguistique de notre recherche.

3 Etude du terrain et des difficultés rencontrées

Nous allons donner quelques éléments permettant de mieux contextualiser le terrain de notre recherche. Il s'agit de données sociopolitiques sur la population et la langue kurdes. Dans cette partie de notre travail, dans un premier temps, nous tenterons de faire une description linguistique de la langue kurde. Après, nous étudierons la situation sociolinguistique et l'évolution de la langue. Ainsi, nous pourrions décrire les difficultés rencontrées, les efforts de création d'une littérature écrite et d'une école journalistique

3.1 Description linguistique de la langue kurde

La langue kurde appartient à la famille des langues Indo-européennes, à la branche Indo iranienne de cette famille. Cette branche regroupe certaines autres langues modernes comme baloutche, persan, ossète, etc. La langue kurde est parlée par les Kurdes dont la population est estimée à environ 35 millions. Nous avons déjà dit que le développement de la langue kurde s'est fait sur une structure polydialectale composée de quatre dialectes :

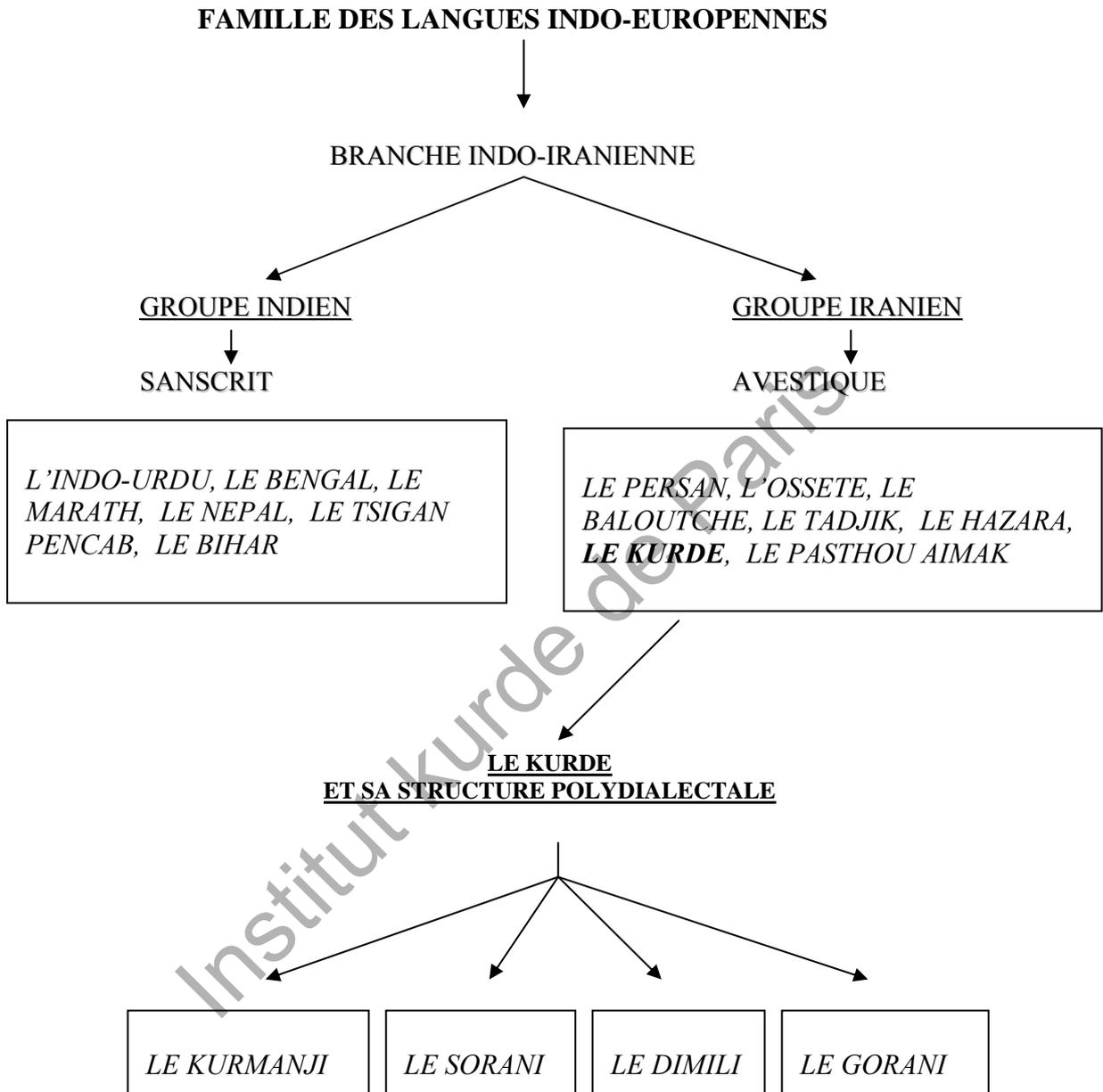
- Kurmanji (Kurmanciya jorîn)
- Sorani (Kurmanciya jêrin)
- Dimili (Kirmancikî)
- Gorani (Kurdî)

Chacun de ces dialectes se subdivise en variétés de parlers locaux. Les deux dialectes principaux de la langue kurde et nettement apparentés sont :

Le kurmanji [parlé par la grande majorité des Kurdes de Turquie et tous les Kurdes de Syrie, ceux répartis dans les républiques de l'ex-Union Soviétique (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Turkménistan et Kirghizistan), du Liban, ainsi qu'une partie importante des kurdes d'Iran et d'Irak].

Le sorani (essentiellement parlé par les Kurdes en Irak et en Iran).

Pour mieux comprendre les relations de parenté linguistique de la langue kurde avec les autres langues de la famille des langues Indo-européennes, nous proposons le schéma suivant :



Le partage géographique de la communauté sociolinguistique kurde s'est réalisé pour la première fois, au dix-septième siècle, entre les empires Ottoman et Persan. Malgré ce partage, les principautés kurdes ont mené une vie autonome, les activités intellectuelles en langue kurde ayant commencé à peu près au début du onzième siècle avec certains poètes connus comme Mellayê Cizîrî, Feqiyê Teyran etc. Ces efforts culturels ont continué même sous la souveraineté de ces principautés. Par exemple, la fameuse épopée kurde d'Ahmedê Xanî, *Mem û Zîn* est écrite à cette époque.

3.2 L'émergence du journalisme kurde en 1898

Ces activités langagières continuant intensivement jusqu'au début du XX^{ème} siècle, ont engendré le premier journal kurde *Kurdistan*, qui est publié par Mîdhet Mîqdad Bedirxan, au Caire, le 22 avril 1898.

La date de la publication du premier numéro de ce journal est considérée par les Kurdes comme fondatrice du journalisme kurde. D'une manière générale, les médias de masse reflètent des images de l'état social et intellectuel d'une nation. Pour les Kurdes, en plus de refléter l'état d'une nation, les médias leur fournissent l'occasion unique d'exprimer leur identité en péril et de garder leur aspiration pour une nation unifiée et vivante.

« Pour survivre, le journal Kurdistan a dû se déplacer autour du monde, dit Siamak Rezaei Durroei : Les cinq premiers numéros ont été édités au Caire. Les 11 numéros suivants (6-19) sont parus à Genève. Les 4 numéros postérieurs (20-23) sont parus encore au Caire. Un numéro (24) a été imprimé à Londres. Les 5 numéros ultérieurs (25-29) sont parus à Folkestone en Angleterre du sud et les deux derniers numéros (30 et 31) sont venus de Genève. » (DURROEI S. R., 1998, p.2.).

Il serait très intéressant de rechercher les causes de cette mobilité et de savoir comment le rédacteur en chef du journal Kurdistan, Miqdad Bedir Khan est parvenu à chaque fois à réorganiser les démarches d'impression. Mais une chose est claire pour nous : les raisons de cette mobilité ne pouvaient pas être personnelles, mais plutôt politiques ou sociales.

Ce n'est pas par hasard si quelques années après la publication de ce journal, la première organisation nationale kurde et d'autres institutions socioculturelles ont été établies. Par l'intermédiaire de ce journal, les Kurdes furent informés des événements du monde entier. Ainsi, ils ont vu l'éveil des nations et tenté de se réorganiser d'une manière moderne et de mener une vie libre sur leurs territoires historiques.

Nous pouvons voir clairement comment un seul journal peut influencer la vie sociale et culturelle d'un peuple. Après l'arrêt de la publication de *Kurdistan* en 1902, jusqu'à la déclaration de la fondation de la République de Turquie, une dizaine de magazines et de journaux kurdes ont été publiés ; parmi ceux-ci nous voulons citer les principaux : Şark ve Kurdistan (L'est et Kurdistan), Kurdistan, Peyman (L'entente), Rojî Kurd (Le jour ou le soleil kurde), Yekbûn (L'union), Hetawî Kurd (Le soleil kurde), Jîn (La vie) etc. (MALMÎSANIJ, LEWENDÎ M., 1989, p. 16.).

Le pays kurde, pour la deuxième fois en 1923, à Lausanne, après une entente internationale est réparti entre les quatre pays mentionnés ci-dessus. Depuis cette date, les Etats ont nié l'existence du peuple kurde et de sa langue; ils ont mené et mènent encore une forte politique d'assimilation et d'élimination des Kurdes.

3.3 Les émissions de radio

Selon Hassanpour (1992:282) et Nadirov (1992:38) (cité par Durroie, 1998), la première émission de radio en kurde a été ouverte quand la région autonome kurde dans l'ancienne URSS a été établie entre 1923 et 1929. Celle-ci n'a pas eu d'influence sur l'est et le sud du Kurdistan (Iran/Irak), parce que à cette époque, il n'existait pas de matériels de radio dans ces régions. L'émission en persan a commencé en avril 1940. L'émission au sud du Kurdistan (Irak), introduite par le gouvernement en 1939.

La première émission de radio à l'est du Kurdistan (Iran), a été faite via la radio Tabriz de la République d'Azerbaïdjan en 1946, puis par la station de radio de la République Démocratique Kurde de Mahabad, établie en avril 1946. Ainsi, quarante huit ans après la distribution du journal *Kurdistan*, les Kurdes ont réussi à établir une station de radio à Mahabad, dans la capitale de la république. La station a été fermée après le renversement de la République kurde. Ensuite, le gouvernement de Téhéran a décidé d'établir un transmetteur de radio à Sananadaj en 1951.

Actuellement, il y a des dizaines de stations de radio émettant en langue kurde à l'échelle internationale, sur la bande FM ou via l'Internet : parmi lesquelles nous pouvons citer les suivantes : La voix de l'Amérique, Zayele (Suède), SBS (Australie), Aşti (Allemagne), Gulan Medya, etc.

3.4 Télévision et autres technologies de communication

Les émissions de télévision en langue kurde, ont commencé vers les années quatre vingt au Kurdistan d'Irak. Mais les émissions de télévision par satellite et les autres technologies de communication, tel que l'Internet ignorent presque toutes les barrières et facilitent l'évolution et la standardisation de la langue kurde.

Les nouvelles technologies de la communication constituent une occasion auparavant inexistante pour la transmission du message en langue kurde non seulement à l'échelle du Kurdistan, mais aussi à celle du monde entier. Surtout avec l'Internet et la transmission des messages, la communication en langue kurde devient interactive et plus économique.

Les émissions de télévision par satellite en langue kurde à l'échelle du monde, ont commencé pour la première fois en 1995, par Med-tv. basé à Bruxelles. Ensuite, les autres chaînes la suivirent, actuellement, il existe cinq chaînes émettant par satellite dont les deux premières sont basés au Kurdistan d'Irak : Kurdistan tv., Kud-sat, Mezopotamya tv., Roj tv., Zagros tv.. Pour la suite de notre étude nous ferons une recherche à propos des médias kurde.

Sur l'Internet, il y a des dizaines de sites kurdes. Il est possible de voir des dizaines de journaux, des centaines de revues et de livres, des émissions de télévision et aussi d'écouter des émissions de radio en langue kurde. Ainsi, il y a des « chambres » de « TCHATCHE » et l'on peut assister et/ou participer à des cours, des séminaires et des conférences d'une manière active. Il y a des bibliothèques et des archives que l'on peut consulter. Nous avons recueilli les journaux constituant notre corpus dans ces archives.

3.5 Les lois linguistiques concernant le kurde en Turquie

Nous savons, avec S. Akin, qu'en Turquie trois lois linguistiques, dont la première, promulguée le 24 mars 1924, c'est-à-dire juste après la fondation de la République turque en novembre 1923, ont constitué la base de la politique d'homogénéisation du paysage ethnique et linguistique de ce pays. Cette loi a interdit toutes les écoles, associations et publications kurdes, en même temps que l'usage écrit du kurde dans la communication (AKIN S., 1999.).

Le mouvement kurde, de son côté, a mené une résistance contre la politique de turquisation, d'arabisation et de persanisation forcée. Il a essayé de réunir ses activités socioculturelles pour sauvegarder sa langue et son identité d'une disparition complète. Beaucoup de livres, de magazines et de journaux ont été publiés par le mouvement national kurde. Ces efforts, en général, restaient locaux et ne pouvaient pas se répandre à l'échelle de toute la géographie kurdophone. Par exemple, en Turquie, pendant l'insurrection d'Agirî (1929), les intellectuels qui se réunissaient autour de ce mouvement ont publié pendant une année un quotidien intitulé *Agirî* (Ararat).

La deuxième loi interdisant et déclarant illégales l'entrée et la distribution en Turquie de tout matériel d'origine étrangère en langue kurde (publications, disques, enregistrements etc.), a été publiée le 14 février 1967. Ici la loi vise les publications venant du sud du Kurdistan (Irak), car les matériels locaux en langue kurde étaient déjà interdits en Turquie.

Sous le prétexte de réorganiser les publications en d'autres langues que le turc, la troisième loi linguistique numéro 2932 publiée le 19 octobre 1983, dans son deuxième article, interdit le kurde, sans mentionner son nom : « *il est interdit d'exprimer, de diffuser et de publier des opinions dans toute autre langue que les premières langues des Etats reconnus par l'Etat turc* ».

Parallèlement à ces interdictions linguistiques, nous observons dans le domaine de l'éducation nationale des pratiques d'assimilation visant spécifiquement les enfants kurdes: 60 sur 63 des internats régionaux en Turquie sont établis dans les villes kurdes. En même temps dans les universités, avec l'intervention et le soutien direct de l'Etat, une théorie linguistique nommée « *Théorie langue / soleil* » a vu le jour. Les professeurs

ont tenté de trouver une origine turque à la langue kurde. En dehors de quelques cours privés, la langue kurde n'est toujours pas autorisée dans le domaine de l'éducation en Turquie.

3.6 Le cas du kurde en Syrie

En Syrie également, l'existence des Kurdes et de leur langue est toujours niée officiellement par les autorités du pays et il n'y a aucun statut institutionnel pour la langue kurde. En dépit de tous les empêchements, les intellectuels kurdes comme les frères Celadet et Kamuran Bedirxan, Cegerxwîn, Osman Sebrî, Qedrîcan etc. ont créé une école à Damas, en exil. Ils ont créé un alphabet latin, une grammaire et publié des journaux, des magazines comme : Hawar (Le secours), Stêr (L'étoile), Ronahî (La lumière), etc.

Grâce à cette école, bien que les Kurdes aient été obligés d'apprendre l'arabe et de pratiquer l'alphabet arabe dans les écoles et les correspondances officielles, ils utilisent l'alphabet latin dans leurs publications non officielles en langue kurde. L'utilisation de l'alphabet latin est une des conditions d'être membre d'une organisation sociale, culturelle ou politique.

Mais d'un autre côté, ils éditent certaines publications en arabe que nous ne pouvons pas consulter ; parmi celles-ci, nous pouvons citer le dictionnaire kurdo-arabe d'Elî Seydo Goranî qui est le plus important.

3.7 Le kurde en ex Union soviétique

Les Kurdes en ex Union soviétique, surtout en Arménie, bien qu'ils soient moins nombreux par rapport aux autres kurdes en d'autres républiques, ont fait beaucoup d'activités culturelles ; ils ont adapté l'alphabet cyrillique au kurde et publié une grammaire qui a été préparée par le Professeur Qanatê Kurdo, sans compter des romans, des magazines, des journaux etc.

Ils font des émissions de radio à la radio d'Erevan, le premier roman kurde intitulé « Şivanê kurd » est publié là-bas par le romancier connu Erebe Şemo. Ils publient un quotidien qui s'appelle *Riya teze*.

3.8 La situation linguistique en Irak

En Irak, en 1930, après une résistance sans interruption, les Kurdes ont obtenu le droit d'étudier le kurde dans les écoles comme deuxième langue après l'arabe. Puis, avec l'accord d'autonomie, en 1971, le kurde est devenu la deuxième langue officielle en Irak, la langue légale de l'éducation de la région autonome du Kurdistan. Depuis cette date, la langue kurde a fait beaucoup de progrès. Aujourd'hui, au Kurdistan libre de facto depuis 1992, il existe diverses activités socioculturelles ; des publications, des émissions de radio et de télévision en langue kurde.

Mais, en raison de leurs relations obligatoires avec l'Irak, les Kurdes sont obligés d'utiliser l'alphabet arabe qui nuit à la communication avec les Kurdes de Turquie et les autres Kurdes ignorants cet alphabet.

3.9 La langue kurde en Iran

L'existence des Kurdes et de leur culture, en Iran également n'a pas été reconnue officiellement. Mais pendant l'époque de la République Démocratique du Kurdistan à Mehabad (1946), les intellectuels kurdes qui se sont réunis autour de l'autorité politique ont réalisé beaucoup d'activités culturelles, publié diverses publications et des émissions de radio.

Après la chute de la République, cette école a continué ses activités jusqu'à nos jours, elle fait des émissions de radio et publié des livres, des magazines et des journaux ; parmi ces publications notons un grand dictionnaire de soixante-cinq milles mots intitulé *Embane borîne* du poète connu Hejar Mukriyanî.

Institut kurde de Paris

CHAPITRE II

Institut kurde de Paris

Problèmes théoriques

1 Dynamique interne et externe

Parallèlement à l'évolution de la société qui les emploie, les langues évoluent. Ceci est valable aussi bien pour la grammaire que pour le lexique. Cette évolution est d'ailleurs beaucoup plus facile à observer dans le lexique et la dynamique de la langue relativement plus facile à saisir dans celui-là. La créativité linguistique est, bien entendu, à la base de cette permanente évolution. Cela fait que les langues modifient tout en continuant à fonctionner. C'est le signe à la fois de leur mobilité et immobilité.

Nous savons, avec Ferdinand de Saussure, qu'il y a lieu de distinguer dans la langue les phénomènes internes ou de conscience et les phénomènes externes, directement saisissables (Saussure, 2002, p.17.). Ce sont deux facteurs principaux qui sous-tendent la créativité linguistique :

Les facteurs internes, qui relèvent de la morphologie, de la syntaxe, de la phonologie, etc. c'est-à-dire de la structure propre, du système intérieur de la langue.

Les facteurs externes, qui sont toujours compatibles avec les premiers, évoquent la formation des unités nouvelles et provoquent de la même manière l'évolution en faisant place à de nouveaux termes, introduits pour répondre principalement à des besoins de communication de la communauté linguistique.

En d'autres termes tout ce qui est de la métalinguistique, c'est-à-dire de la grammaire de la langue elle-même constitue les caractères internes. Tout ce qui est de la linguistique, autrement dit du lexique qui parle du monde, qui décrit des objets, des rêves et des chimères constitue les caractères externes. Nous débuterons notre recherche par les raisons internes qui nous apparaissent importantes pour mieux comprendre la néologie.

1.2 Les facteurs internes

Les langues se définissent par certains facteurs externes, mais elles fonctionnent selon des règles grammaticales, l'ensemble des facteurs internes, qui font d'une langue un organisme autonome susceptible de fonctionner de manière indépendante, avec ses propres règles, jusqu'à un certain degré.

« Vue par le côté extérieur, il est évident que la langue est incomplète ; mais la grande erreur est de croire qu'il y a parité et symétrie à cet égard entre le côté extérieur et intérieur. La langue vue par le côté intérieur [...] est PARFAITEMENT COMPLETE ; crée la disparité irrémédiable [...] les faits extérieurs et intérieurs, [...] représenté comme se complétant [...] que l'un forme une chose. » (SAUSSURE F., 2002, p. 84.).

Les éléments et les règles de construction de la langue restent toujours propres à cette langue, mais du côté du lexique, la langue doit nécessairement se renouveler selon les besoins techniques, scientifiques, économiques et les modifications sociales. En ce sens, le côté intérieur reste incomplet et l'obligation de créativité lexicale, autrement dit le néologisme, naît de ce besoin.

Nous allons voir que l'évolution de la langue est inséparable de celle de la société. Bien que cette relation soit indéniable, nous avons remarqué également que la langue a son autonomie, et nous devons porter notre attention également sur elle. De ce point de vue, la problématique sociale des études de la créativité lexicale devient plutôt linguistique, la langue étant déjà une institution sociale autonome.

Il s'agit d'une méthode déductive, c'est-à-dire d'aller du général aux éléments particuliers et d'appliquer la conception identique d'évolution linguistique, qui est en même temps valable pour l'ensemble du système de la langue et de ses éléments constructifs.

De ce point de vue, les recherches de linguistique comparative peuvent se révéler profitables pour l'appréhension de la langue en général, mais obligatoires pour l'étude de la langue en particulier. Puisque nous acceptons que chaque langue a son parcours sociolinguistique spécifique, les caractères internes interviennent exactement à ce niveau, en conséquence de son style particulier d'organisation.

1.3 Un fait linguistique : la néologie et le néologisme

L'étude des néologismes est l'une des bases principales pour les études de l'évolution des langues. Mais, avant l'étude de l'unité nouvelle il nous faut aborder le problème du mot. Nous sommes d'accord avec le point de vue qui considère le mot comme l'unité de base du lexique et que tous les mots d'une langue constituent son lexique. Alors, qu'est ce qu'un mot ? Ici, il nous faut aborder les nuances des différentes conceptions du mot, comme ; vocable, terme, morphème, lexème, lexie etc.

Saussure, écrit à ce propos qu'« *Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots – car le mot malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui impose à l'esprit quelque chose de central dans le mécanisme de la langue ; mais c'est là un sujet qui remplirait à lui seul un volume.* » (SAUSSURE F., 2003, p. 154.).

Selon la linguistique traditionnelle, le mot est un élément significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes. Du point de vue sémantique, le mot désigne un objet (nom ou substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition), etc. L'identité d'un mot est composée de trois éléments : une forme sur le plan phonique, un sens sur le plan sémantique et une catégorie grammaticale sur le plan morphosyntaxique.

Du point de vue linguistique, on distingue encore deux catégories de mots, qui s'opposent par leur manière de faire sens : d'un part, il y a des mots « pleins » qui ont un sens autonome connu des locuteurs et qui évoquent la réalité dont ils sont le nom. D'autre part, il y a des mots « outils » qui n'ont pas un sens autonome, mais dont on peut constater le sens par rapport à ses relations avec d'autres mots dans la chaîne parlée. Nous voulons signaler que les mots ayant un sens autonome font l'objet d'étude du lexique et en linguistique on les appelle lexème. Les mots n'ayant pas un sens autonome font l'objet de la grammaire et on les appelle morphème.

En syntaxe, un mot est un terme qui assume, dans une phrase, une fonction déterminée. Dans l'opposition lexème/vocable, lexème est en rapport avec la langue et vocable avec la parole. Dans une opposition mot/terme, mot peut être polysémique, mais terme doit être monosémique. Une autre opposition lexème/lexie, d'après Dubois, « *le lexème est l'unité de base du lexique et la lexie est l'unité significative du discours.* » (DUBOIS J.,

1994, p. 282.) Cependant la définition du mot que nous avons fait jusqu'à maintenant n'est pas satisfaisante.

Marie-Françoise MORTUREUX écrivait à ce propos : « *Lexème et vocable sont des unités lexicales à valeur dénomminative. La différence entre ces deux concepts se formule à travers l'opposition entre virtuel et actuel : un vocable est l'actualisation d'un lexème dans un discours. La distinction n'est pas toujours importante, certains propos s'appliquant aussi bien à l'un qu'à l'autre. Dans ce cas on emploiera pour désigner l'unité lexicale à valeur dénomminative le terme mot, comme le font la plupart des locuteurs non linguistes.* » (MORTUREUX M.-F., 2004, p. 13.).

Certains linguistes, du point de vue théorique, proposent une distinction terminologique entre l'unité graphique qu'ils appellent mot et l'unité de fonctionnement qu'ils façonnent en nom conventionnel, ce nom changeant selon le choix d'auteur. Le plus courant actuellement est lexie, comme il est déjà souligné dans le constat suivant : « *Le concept de lexie est une formalisation et, simultanément, une généralisation de la notion de mot.* » (MEL'ČUK I. A., 1995, p.15.).

L'objet de notre recherche est aussi le mot, mais le mot nouveau, c'est-à-dire la néologie et le néologisme qui sont déjà étudiés dans plusieurs travaux linguistiques comme nous pouvons observer dans le constat suivant : « *La néologie est l'ensemble des processus qui déterminent la formation de nouveaux mots, les néologismes. Toute langue vivante intègre un composant néologique, faute duquel elle ne pourrait pas suivre l'évolution de la société.* » (MORTUREUX M. F., 2004, p. 115.).

S'il y a une communauté pour se servir d'une langue, elle est en continuel mouvement. Puisque la vie continue perpétuellement, on a toujours besoin de mots nouveaux pour expliquer les changements apparaissant au sein de la société. Pour énoncer les découvertes scientifiques et techniques, les progrès économiques et les changements de la vie sociale les mots nouveaux sont toujours indispensables. Ainsi, il y a des mots qui perdent de leur valeur et qui sortent de l'usage.

Les néologismes sont des emprunts et des créations nouvelles qui naissent d'un besoin de communication. Lorsqu'un locuteur a le sentiment que son stock de mots ne lui fournit pas le mot exact, il se sert des néologismes. Pour cette raison le néologisme est d'abord un fait de discours. Selon le cas les néologismes peuvent disparaître ou s'installer

dans la langue. Après leur inscription dans les dictionnaires de la langue, ils perdent leurs statuts et deviennent les mots nouveaux.

« Les néologismes sont des unités lexicales nouvelles ; la néologie postule un système, un ensemble de règles et conditions qui contraignent la création, le repérage et l'emploi de ces unités nouvelles. D'autre part, le groupe 'néologie lexicale' comporte une redondance, où l'épithète a valeur descriptive et non pas restrictive. La néologie est un fait spécifiquement lexical, et lorsque le changement affecte un autre domaine de la grammaire, il n'est jamais analysé en termes de néologie. » (BASTUJI J., 1974, p. 6.).

Selon la théorie de Saussure, l'évolution de la langue résulte de l'acte différent de la communauté linguistique et du temps. La langue est un héritage, une convention admise par les membres de la communauté linguistique et transmise aux générations suivantes. En même temps, elle est un système de communication qui fonctionne au moyen d'un code fondé sur un système de signes. Mais, le signe n'est pas capable d'éviter l'influence du temps, relativement à sa loi et à son caractère arbitraire.

« Une langue est radicalement impuissante à se défendre contre les facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié et du signifiant. C'est une conséquence de l'arbitraire du signe. » (SAUSSURE F., 2003, p. 110.). C'est-à-dire que la communauté linguistique joue un rôle décisif dans le changement de la langue. C'est la communauté linguistique qui universalise la circulation réalisée entre signifié et signifiant par le sujet et engendre l'emploi commun.

Comme il est déjà constaté par la plupart des linguistes, le système des éléments de la langue est un processus d'abord achevé et constitue un registre fermé. Pourtant, contradictoirement, le système des signes n'est pas un procédé achevé, ils établissent une chaîne ouverte et ce système reste toujours productif. Selon Hjelmslev, la créativité et l'évolution résultent absolument du système de la langue. Il précise ainsi l'incompatibilité entre la structure et le changement :

« Le système des éléments est achevé mais le système des signes est productif ; les éléments constituent une série close, les signes une série ouverte ; le nombre des éléments est invariable à l'intérieur d'une même langue, le nombre des signes peut être augmenté suivant les besoins et le bon plaisir de la société et de l'individu » (HJELMSLEV, 1966, cité par GUILBERT L., 1975.).

Quant à la théorie de Chomsky, à la différence de celle de Hjelmslev, qui écarte absolument les inventions résultant des normes et celles qui se produisent au dehors des règles, on diminue la productivité pratique des normes, et un autre aspect de créativité qui change les normes, ne sont pas invariables. Cependant, on n'est plus sûr des procédés de l'évolution. Il faut en premier lieu indiquer que ces règles intéressent la formation de phrases, d'un énoncé, contrairement à la formation de signes.

Ainsi, les arguments de cette théorie qui sont capables d'expliquer le conception d'évolution ne doivent pas être poursuivis dans le domaine social, puisque l'idéalisation du locuteur auditeur fonde le rapport entre performance et compétence. Le choix entre grammaire universelle qui contient des règles profondes et invariables identiques pour tous les langues et les grammaires de langue qui présenteraient des anomalies et irrégularités permet de prévoir un domaine qui donne une place à la notion d'évolution.

En même temps, il existe une distinction entre la conception de grammaticalité et celle d'acceptabilité. *« L'acceptabilité est un concept appartenant à l'étude de la performance, alors que la grammaticalité appartient à l'étude de la compétence »* (CHOMSKY, 1971, cité par GUILBERT, 1975.).

Les relations entre la communauté linguistique et la langue, les facteurs internes et externes, exclusivement ne sont pas suffisantes pour analyser le néologisme. Avant d'être un acte social, le néologisme est au préalable un fait linguistique. Ainsi, en premier lieu, il doit être appréhendé en tant que fait linguistique. La langue a des règles propres à elle-même qui autorisent et aussi définissent la possibilité d'invention de nouveaux signes linguistiques, dont le néologisme est le produit ; c'est-à-dire qu'il relève de la langue elle-même comme on peut le remarquer dans le constat suivant :

« Néologisme n'est pas un concept psycholinguistique. Il concerne le niveau de la langue, même si ses premières manifestations relèvent nécessairement du discours. Il relève de la langue, car il n'y a néologisme que si un ensemble de locuteurs, ou un groupe, éprouve, face à un mot donné, un sentiment de nouveauté. » (GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, p. 248.).

Il est déjà constaté que les néologismes sont soit des emprunts soit des créations nouvelles de faits linguistiques. Tous les mots nouveaux qui entrent dans la langue sont enclins à respecter les règles et les lois de fonctionnement de la langue qui existe déjà. Il est

possible d'observer que les méthodes effectives de création lexicale ne sont pas plus différentes de ce qu'elles ont habituellement été en langue kurde. On peut toujours créer un nouveau mot par dérivation, c'est-à-dire par préfixe, suffixe ou tout les deux ensemble. Dès qu'un néologisme entre dans le système de la langue, il devient un élément de ce système et respecte les règles qui existent déjà.

Certain chercheurs divisent les néologismes en deux groupes : « *La création primitive consiste à former des mots totalement nouveaux, sans aucun rapport historique avec les mots qui existent dans la langue. Elle cherche à éviter tout les procédé de formations connus...La création conventionnelle se sert des éléments qui se trouvent dans la langue et respecte les modes de formation connus :...* » (NIKLAS-SALMINEN A., 1997, p. 86.).

En se décrivant dans la constitution identique de la langue, l'évolution linguistique ne conteste pas l'éventualité pour les locuteurs d'intervenir dans le système de la langue en engendrant des néologismes, mais généralement c'est le même mécanisme de la langue qui les admet ou les repousse. Ce sont des nécessités sociales qui engendrent les néologismes, mais à la fin c'est au système de la langue de décider de les accepter ou de les refuser.

1.4 Les travaux sur la néologie

La néologie pose des questions hypothétiques, même si certaines approches que nous avons abordées sont d'une manière générale en accord sur son appellation. Elles sont loin cependant de donner des explications identiques dans leurs hypothèses, c'est-à-dire dans leurs approches théoriques.

D'abord, il est facile d'observer que la terminologie en usage n'est pas souvent homogène et il est bien compliqué pour nous de concevoir qu'il ne s'agit que de difficultés de lexique. En études de la langue, le métalangage a joué un rôle essentiel et ses registres variés, en réalité, ne sont que le résultat de désaccords théoriques généralement très importants.

D'ailleurs, il est difficile pour nous d'obtenir certaines définitions de la néologie sans examiner préalablement les définitions des éléments qui ont précédé. C'est grâce à la connaissance de toutes ces dénominations et de tous ces écrits que nous avons pu avoir une idée à propos de la création lexicale.

C'est ainsi, et par la même argumentation facile à la connaissance de ces appellations et des différentes méthodes que nous pouvons combiner notre méthode de recherche et d'analyse.

Pendant toute la période de notre lecture des ouvrages linguistiques, nous avons observé que théoriquement Meillet était plus proche de Chomsky que de Hjelmslev qui, tout en supposant que les langues changent, paraît leur assimiler, au minimum au plan des normes d'organisation, une sorte d'identité. C'est l'identité que Martinet met en relation avec ce qui est de la création de mots dans la quantité où le changement, manifeste dans la synchronie, ne peut ainsi s'exposer qu'au milieu de la diachronie. C'est ce qui rend compte de la nature mouvante des langues et de la grammaire.

Chomsky est critiqué dans ses études initiales du langage et pour l'accent particulier qu'il met sur la grammaire une abstraction qui n'est pas sans rappeler celle des logiciens. Mais le changement identique de l'esprit linguistique de l'aménagement a fini par ranimer le domaine social du langage rapporté à sa vérité en tant qu'outil de communication des pensées. Ainsi, cela n'enlève rien à la nécessité principale de parler de la syntaxe avant de déterminer la langue par la seule pratique. Finalement, pour Chomsky, la règle est l'ordre linguistique, autrement dit syntaxique plutôt que celle de l'usage.

Il affirme que les admissions lexicales « *constituent l'ensemble complet des irrégularités de la langue* » (CHOMSKY, 1971, p.194.). : Il veut probablement dire que, sans mettre en cause les normes, le lexique est capable d'accepter toutes espèces de modifications. Dans ce cas, cela sera un détournement, un écart relativement aux règles relationnelles. Pourtant, ce détournement est un réservoir de formation des unités nouvelles, pour Chomsky.

Cela se justifie par la raison qu'en plaçant le concept de l'évolution au niveau de la frontière entre les composants lexical et sémantique de la phrase, Chomsky affirme que les normes sont relatives à la structure syntaxique mais sans mettre à part le lexique.

Pour Benveniste, la question des normes consiste en expressions davantage sémantiques que syntaxiques. L'unique hypothèse qu'il relève pour le classement des éléments lexicaux est que le sens d'une quelconque forme linguistique se définit strictement à partir de la comparaison de la totalité de ses emplois, ses distribution et ses combinaisons. Dans cette perspective, les normes relèvent plutôt de la pratique et semblent se détacher davantage du sens de création des aspects nouveaux que des hypothèses théoriques de

création des mots. La question des normes se trouve de nouveau posé dans des termes pour le moins comparables à ceux de Hjelmslev et qui retient pour la méthode la décomposition de la phrase et du mot.

« On procède par voie d'analyse à une décomposition stricte de chaque énoncé en ses éléments, puis par analyses successives à une décomposition de chaque élément en unités toujours plus simples » (BENVENISTE, 1966, tome 1, p. 8.).

Nous remarquons que pour Benveniste ainsi que pour Hjelmslev et Chomsky la décomposition ne doit pas s'interrompre au niveau de la phrase et que le mot n'est pas un donné mais un construit, supposant donc un processus compliqué de formation. La comparaison entre Hjelmslev et Benveniste est encore plus nette quand on voit que pour Benveniste aussi la décomposition ne doit pas s'interrompre. Benveniste écrit à ce propos :

« Alors qu'autre fois l'objectivité consistait dans l'acceptation intégrale du donné, ce qui entraînait à la fois l'admission de la norme graphique pour les langues écrites et l'enregistrement minutieux de tous les détails articulatoires pour les textes oraux, on s'attache aujourd'hui à identifier les éléments en tant qu'ils sont distinctifs à tous les niveaux de l'analyse. Pour les reconnaître, ce qui n'est en aucun cas une tâche aisée, on s'éclaire de ce principe qu'il n'y a dans une langue que des différences, que la langue met en œuvre un ensemble de procédés discriminatoires » (BENVENISTE, 1966, p. 8.).

La ressemblance des approches n'empêche pas quelques divergences entre les linguistes mentionnés ci-dessus, car s'il s'agit réellement d'analyser les unités et de les distinguer pour n'en prélever que les variations significatives. Il reste cependant des différences quant à l'unité minimale. En d'autres termes, par quelle norme somme-nous capable de juger une certaine unité telle qu'une unité minimale et la limite de l'analyse ?

La question ne se pose pas beaucoup en phonologie là où l'on convient d'accepter que ce soit le phonème. Quand il est question d'étudier la formation des mots, il y a enfin beaucoup de controverses, en particulier la sémantique dans sa relation avec la morphologie.

Pour Benveniste, il est question encore, sur le support de la norme de répartition qui substitue principalement deux usages ; la segmentation et la commutation de « *segmenter en portions de plus en plus réduites jusqu'aux éléments non décomposables* » (BENVENISTE, 1966, tome 1, p. 8.). L'hypothèse générale étant que « *la procédure entière de l'analyse tend*

à délimiter les éléments à travers les relations qui les unissent » (BENVENISTE, 1966, tome 1, p. 119.).

Les mêmes schémas se trouvent donc et la différence n'est alors que de niveau. D'ailleurs Benveniste introduit la notion de niveau d'analyse qui seul, est à même selon lui, de « faire justice à la notion articulée du langage et au caractère discret de ses éléments » (BENVENISTE, 1966, tome 1, p. 119.). Il met entièrement l'accent sur le sens et le détermine comme « la condition fondamentale que doit remplir toute unité de tout niveau pour obtenir un statut linguistique » (BENVENISTE, 1966, tome 1, p. 122.), sans exclure entièrement l'importance de la morphologie et de la phonologie dans la recherche de la créativité lexicale.

Quant à Guilbert, la création lexicale est plutôt associée à la construction des phrases, « la nouvelle unité lexicale est la transformation d'une phrase première ou réelle » (GUILBERT L., 1975, p. 11.). C'est en ce sens là que, pour lui, la néologie lexicale est assimilée au fonctionnement propre du langage.

Guilbert, se faisant, construit la relation non plus entre les aspects et le sens mais entre la base lexicale de la composante syntaxique et, les bases lexicales n'étant plus dans cette acceptation des données, à ajouter dans la composante syntaxique le profit d'une génération antérieure à la phrase.

De cette façon, il conçoit un avancée identique, ou à vrai dire une harmonie entre deux constituantes : lexicale, génératrice de mots, et syntaxique, génératrice de phrases.

Selon Guilbert, cette classification, qui se présente effectivement sous une apparence chronologique, autorise « de rendre compte, sans passer nécessairement par la structure linéaire de la composante syntaxique, des dérivations successives à partir d'une même base pour former dans le dictionnaire ce que nous appelons des paradigmes dérivationnels » (GUILBERT L., 1975, p. 12.).

Il est possible d'observer que pour Guilbert l'unité néologique se situe dans le besoin élémentaire du renvoi. En ce sens là, son interprétation ne peut éviter la relation entre signifiant et signifié, dans laquelle il y a la différence entre deux modèles de créativité ; l'une étant notionnelle, dénomme en limite de cette relation, signifiant et signifié et l'autre compris dans la « réunion des signes linguistiques dans un enchaînement ou énoncé qui forme l'unité de signification de la phrase » (GUILBERT L., 1975, p. 15).

Pour les relations internes de la néologie nous retrouvons des considérations similaires, chez Alain Rey. Nous remarquons que pour lui, comme pour certains autres linguistes, la question de la création lexicale est fondée sur la signification.

De cette façon, l'étude formelle doit être conduite parallèlement à l'étude sémantique, la seconde qui est commandée par le besoin d'une hiérarchisation des modèles d'environnement qui, en particulier, autorisent « *d'éviter la séparation artificielle d'une description formelle ne tenant pas compte du sens et d'une analyse des contenus in abstracto* » (REY A., 1977, pp. 124-125.).

Certaines approches de la néologie et de la création lexicale que nous avons tenté d'aborder nous autorisent à distinguer qu'il est effectivement inévitable, pour une proximité détaillée de la créativité lexicale, de considérer tout un ensemble de raisons externes, dépendant du temps, de la société et des nécessités de communication souvent en changement, ainsi que des caractères internes qui expriment pareillement une part importante de l'évolution linguistique.

1.5 Recherche sur la néologie dans la presse

En dehors de ces travaux principaux nous avons examiné deux études récentes, deux thèses de doctorat : « La néologie dans la presse écrite française » (1996), présentée par Hala ZAIM et « Dynamique de la néologie dans la presse française contemporaine, typologie et enquêtes auprès des usagers » (1992), présentée par M. Cheol-Hoon HONG.

Le travail de Hala ZAIM se compose de trois grandes parties, dont la première est consacrée aux aspects théoriques, la deuxième à l'étude morphosémantique et la troisième à l'étude sociolinguistique des néologismes. Dans le premier chapitre de sa recherche intitulée « L'évolution du lexique », elle a abordé les raisons externe et interne et quelques approches linguistiques de la néologie. Sous cet angle, elle a fait une étude comparée des théories développées par des auteurs comme : Chomsky, Benveniste, Guillaume, Hjelmslev, Guiraud, Guilbert, Rey, Gruaz, etc. Dans le deuxième chapitre, elle s'est arrêtée sur la typologie des néologismes et dans le troisième chapitre de cette partie, elle a étudié les supports de la néologie.

Dans la deuxième partie, le premier chapitre est consacré aux considérations théoriques comme ; les critères définitoires, la décomposition des mots, le morphon et

morphème, les catégories grammaticales des néologismes et leurs structure. Dans les deuxième, troisième, quatrième et cinquième chapitres les structures par suffixation, préfixation et composition des néologismes sont abordées et modélisées comme structures : P+R, P+R+S et R+R.

Dans la troisième partie de ce travail les néologismes sont examinés du point de vue sociolinguistique. Elle a fait un classement des néologismes par domaine comme : domaine culturel, politique, social, économique et scientifique, et a étudié chaque domaine par chapitre. Le dernier chapitre est consacré aux caractéristiques fonctionnelles des néologismes.

Cheol-Hoon HONG a aussi organisé son travail en trois parties. Dans la première partie les sujets comme recensement des néologismes et typologie de la néologie sont examinés. Chaque partie de ce travail est subdivisé en deux chapitres. Dans le premier chapitre sont présentés les recensements des néologismes et dans le deuxième la typologie de la néologie.

Dans la deuxième partie la connaissance des néologismes chez les français est abordée. Sous le premier chapitre de cette partie, est développé le titre « Néologismes et locuteurs d'une communauté linguistique : présentation de l'enquête » et dans le deuxième chapitre l'étude de compréhension et usage des néologismes ».

Dans la dernière partie intitulée « Dynamique de la néologie française dans la presse écrite », sous le premier chapitre HONG a abordé le sujet comme ; la néologie dans la presse écrite et dynamique de la productivité des procédés néologiques. Et ensuite il a examiné « l'analyse de la dynamique des procédés néologiques ».

La notion de néologie et de néologisme, comme nous l'avons vu ci-dessus a fait l'objet de nombreuses discussions et reste très débattue. Nous avons aussi observé la continuité de ces discussions dans les travaux récents que nous avons étudiés. Durant sa recherche Hala ZAIM s'arrête sur les raisons externes et internes et considère le néologisme comme produit résultant de ces relations. Pourtant elle met l'accent sur les raisons internes et évite de donner une définition complète :

« Le rapport du social et du linguistique, de l'externe et de l'interne, s'il introduit les néologismes n'est pas en mesure de les expliquer. Fait social, le néologisme est d'abord un

fait linguistique et c'est d'abord comme tel qu'il doit être appréhendé. », (ZAIM H., 1996, p. 37.).

Mais dans un autre paragraphe, elle essaie de trouver un équilibre entre ces facteurs :

« En effet, les néologismes, qu'il s'agisse de création de mots nouveaux ou d'emprunt de mots étrangers, ne sont compréhensibles et ne deviennent opérationnels que parce qu'ils satisfont aux exigences de la communauté et de la langue. », (ZAIM H., 1996, p. 40.).

Selon Cheol-Hoon HONG il faut distinguer l'évolution linguistique de la néologie qui s'intéresse à la création lexicale :

« Il y a lieu de bien distinguer d'une part le changement linguistique comprenant le mouvement du lexique et d'autre part la néologie, qui est à proprement parler la création de nouvelles unités lexicales : cette dernière implique un acte conscient et volontaire. Elle suppose toujours un propos créatif. » (HONG CH.-H., 1992, p. 8.).

L'approche de HONG concernant la définition de néologisme ne correspond pas à celle de ZAIM. Pour lui les néologismes naissent des progrès sociaux, techniques et scientifiques. Il écrit ainsi à ce propos :

« La nécessité de désigner des choses nouvelles est une des sources principales de la création lexicale. A l'occasion d'une découverte scientifique, d'une invention technique, d'une évolution de la société, ou d'une nouvelle manière de s'exprimer ou de sentir, une communauté linguistique a impérieusement besoin de néologismes. » (HONG CH.-H., 1992, p. 9.).

1.6 Norme et usage

Les langues changent sans interruption et c'est en changeant qu'elles continuent concrètement de se produire et reproduire. C'est encore le même phénomène qui tolère l'assimilation de mots nouveaux par la structure de la langue, parce que les néologismes se produisent dans cette perspective et ils répondent en même temps aux bases des normes et de l'usage, mais à la seule condition qu'ils se forment dans le fonctionnement de la structure de la langue elle-même.

Effectivement, les néologismes sont des créations nouvelles et des emprunts de mots d'autres langues et ils ne peuvent être intelligibles et se faire applicables qu'à condition qu'ils répondent aux nécessités de la société et de sa langue.

La question du renvoi et de l'usage des unités nouvelles pour la langue, en contrepartie de celle de la société, pose inévitablement le problème des normes et de l'usage linguistique. De la même manière, la norme et l'usage, pour des raisons de créativité lexicale se révèlent au milieu des polémiques.

Lorsque les règles concernent d'une manière générale la langue et non l'usage pour la société, c'est éventuellement pour une raison de facilité de cet équilibre naturel que le néologisme linguistique avec son sens ou son nouvel aspect s'installe dans le système de la langue.

Le problème des relations internes des mots nouveaux avec des règles qui impliquent la grammaire, la structure de la langue, en d'autres termes, ses règles d'organisation linguistique, se présente déterminé dans la définition de Hjelmslev avec ces termes ci-dessous :

« Norme, usage et acte sont intimement liés ensemble et se ramènent naturellement à ne constituer qu'un seul objet véritable, par rapport auquel la norme est une abstraction et l'acte une concrétisation. C'est l'usage seul qui fait l'objet de la théorie de l'exécution ; la norme n'est en réalité qu'une construction artificielle, et l'acte d'autre part n'est qu'un document passager. » (HJELMSLEV, 1971, pp. 87-88.).

L'usage est aussi au milieu de l'évolution de la création linguistique. Les règles proviennent du fonctionnement de la langue et de l'usage pratique du langage. Dans ce sens, il faut préciser, dans ce rapport qui joint le nouveau à l'ancien, les mots et les normes qui inscrivent la formation et l'assimilation des mots nouveaux.

C'est pour cette raison qu'il suppose une composition que le système de la langue est une construction qui est capable d'être décomposée.

Effectivement, il y a un nouveau rapprochement méthodologique concernant l'origine des unités nouvelles comme des mots construits par rapport aux règles de créativité ; ce qui permet de remonter exactement à leur composition et d'en tirer aussi, à travers la

genèse du mécanisme de formation, les conduites de création lexicale et au-delà de la possibilité de création de mots nouveaux.

Ce rapprochement systématique se manifeste avec une grand sérieux dans les études des unités nouvelles et à un niveau inférieur dans celles des emprunts qui, pour Hjelmslev, coïncident avec les normes de la structure mais persistent à l'extérieur de celles-ci. Il faut souligner ainsi que pour Hjelmslev, la règle s'oppose à l'usage et les normes ne sont pas à percevoir à la façon de Chomsky, à savoir à travers la phrase, mais se situent déjà au niveau de l'unité linguistique de base.

Il nous paraît utile de rapporter les effets à leur causes et d'observer les unités nouvelles dans leurs circonstances, ce que nous tenterons, dans la partie d'analyse de corpus de redonner aux mots nouveaux dans leur contexte en gardant à l'esprit la notion de mécanisme de création aussi bien pour la création de la forme que pour celle du sens. De la même manière que le mot a sa composition, il nous paraît de même raisonnable de supposer que la phrase ou le texte a la sienne propre. Enfin, dans cette perspective nous pouvons envisager la conception de processus pour étudier l'élément linguistique et le texte.

Institut kurde de Paris

2 Les facteurs externes

2.1 La langue et la communauté linguistique

« La langue est un fait social, non seulement par son fonctionnement, par sa nature de code réglant les échanges linguistiques entre les locuteurs d'une communauté, mais aussi en tant qu'institution inhérente à une société soumise aux lois d'évolution de cette société. » (GUILBERT L., 1975, p. 17.).

Ce constat confirme les rapports dialectiques incontestables entre langue et monde extérieur, autrement dit la communauté linguistique. Chaque changement dans la communauté linguistique nécessite aussi tôt ou tard des changements dans la langue et le besoin de la création des unités nouvelles naît de ces actions et réactions entre langue et société.

La langue est un outil, un instrument de compréhension, de communication entre les membres d'une communauté parlant la même langue. Mais elle n'est pas un simple outil de l'inter compréhension, c'est un phénomène qui a des relations avec l'ethnologie, l'histoire, l'évolution sociale et culturelle de la communauté parlante.

La norme sociale s'extériorise par l'acceptation ou le rejet des unités nouvelles. Alors la création lexicale individuelle n'a d'existence que par sa diffusion dans la communauté linguistique. La norme lexicale s'exprime donc par la stabilisation dans la langue des créations généralisées par l'usage, par les locuteurs de la communauté linguistique.

Cette nécessité sociale suppose l'éventualité pour les locuteurs d'une même langue pour se comprendre l'un l'autre. Dans une communication, les phrases ne sont pas faites que de suites d'éléments qui sont en relation les uns avec les autres. Dans les phrases, il y a des choses plus profondes que l'on ne dit pas mais que l'on fait sous-entendre.

Toutes ces relations linguistiques entre les masses parlantes permettent au sujet de comprendre et de se faire comprendre par les autres membres de la communauté. C'est ainsi que le problème de la créativité néologique s'impose entre la langue et la parole. L'efficacité de la parole de sujet parlant se compose dans le référentiel et le signe d'un code conventionnel à tous les locuteurs de la même communauté linguistique. De ce point de vue, il est possible de dire que cet acte linguistique est un acte social en même temps.

D'après la théorie saussurienne le signe linguistique est arbitraire dans sa relation aux référents qu'il permet de désigner ; c'est-à-dire que la langue aussi est arbitraire dans le sens où elle est une convention sous-entendue entre les membres de la communauté linguistique. Ce constat a d'ailleurs été fait par F. GAUDIN et L. GUESPIN :

« La langue est arbitraire. Le lien qui unit le signe aux objets auxquels il permet de renvoyer ne découle d'aucune raison. Cette première caractéristique est essentielle. L'arbitraire résulte d'une convention et cette convention est sociale. » (GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, p. 164.).

C'est le changement linguistique, qui nous semble en effet comme la conséquence indispensable d'un accord de deux éléments sociolinguistiques : d'une part la communauté linguistique et ses besoins qui se renouvellent infiniment avec le temps, et d'autre part la création des mots nouveaux selon ces besoins nouveaux.

Comme nous aurons la possibilité de les étudier ultérieurement, il y a certainement des caractères intrinsèques, formels, qui autorisent l'évolution linguistique, mais le fait de la communauté linguistique nous semble généralement le plus dominant. En revanche, c'est la communauté linguistique dans son intégralité qui certifie ou bien annule les changements opératoires dans les rapports signifiés signifiant.

De la manière même qu'elle accepte dans la pratique les formes nouvelles selon les normes de la langue et des besoins nouveaux, la communauté linguistique construit et reconstruit sans interruption sa langue. Cela veut dire que l'évolution de la langue est inséparable de celle de la communauté linguistique.

Bien que les relations entre la langue et la société soient si denses, elles ne sont pas toujours automatiques, il y a une différence entre la structure de la langue et celle de la société qui donne une certaine autonomie, une liberté à la langue et cette liberté rend en même temps à la langue sa créativité. Benveniste écrit à ce propos :

« La structure de la société ne peut pas être réduite à ce schéma, elle est de nature double. Il y a d'une part un système relationnel, qui est appelé le système de la parenté ; et de l'autre un autre système de relation, de division, c'est le système des classes sociales qui est agencé par les fonctions de production. » (BENVENISTE, 1974, t. 2, p. 93.).

Nous ne devons pas oublier qu'une communauté linguistique n'est pas toujours une masse homogène ; mais elle peut se composer de différents groupes ayant des conduites linguistiques très différentes. La forme de la langue que les membres de la communauté utilisent vise à s'engendrer de manières différentes dans la syntaxe, le lexique ou la phonétique. Ainsi, elle peut varier selon les générations, les classes sociales, les professions, les formations et les zones géographiques.

2.2 La signification et la créativité lexicale

Le problème de la signification est la base des études linguistiques et règne sur toutes les recherches et les caractérisations du néologisme. En tant que science du néologisme, la néologie se substitue à la signification, en conséquence de la communication et de l'expression et elle provient généralement des facteurs sociaux.

De ce point de vue, il est possible de dire que la question de la signification est essentielle pour les études de la langue en général et pour les recherches de la créativité lexicale en particulier. Le problème de la créativité lexicale se positionne sous cette inclinaison ; en tant que le terrain favorisé de la linguistique exclusivement, la sémantique est capable de faire savoir des changements de sens. Mais au delà il n'y a qu'une apparence de la question de la créativité qui passe souvent par la problématique centrale de la signification.

Dans cette perspective, l'habitude analytique des structuralistes nous semble plus établie que celle des grammairiens, qui se bornent à l'apparence linguistique dans son isolation, de préférence, à leur propre compétence habituelle de la langue ; là où une partie considérable prend conscience d'un critère significatif mais sans incertitude, sans la sévérité qui compromet une argumentation établie sur la langue.

Aussi, il est possible de faire une comparaison sur deux plans : celui de l'aspect lui-même dans la variété de ses usages dans la langue, et celui du propre aspect avec les autres apparences linguistiques, comme cela est déjà constaté par BENVENISTE :

« Les notions sémantiques se présentent encore sous une forme si vague que pour en traiter un aspect, il faudrait commencer par poser un corps de définitions rigoureuses. Mais ces définitions demanderaient à leur tour une discussion portant sur les principes mêmes de la signification. » (BENVENISTE, 1966.).

En ce sens, nous apercevons néanmoins avec l'auteur que si les déterminations sévères n'autorisent jamais un excellent pressentiment des conceptions sémantiques, c'est-à-dire si la résolution de problèmes reste incomplète, parce qu'une autre partie de la question demeure en suspens ; c'est le problème des mesures déterminatives qui restent à fixer pour que la sévérité puisse être au critère de la complication de la langue.

Finalement, s'il s'agit ou non de néologismes, pour les recherches de la formation des mots, il faut souligner qu'il est indispensable de se concentrer sur les caractères externes de la langue. Ce moment est seulement une étape dans les recherches de mots parce que ce qui est important c'est l'analyse de leur fonctionnement dans la langue. Le social est en conséquence à mettre à la disposition de la linguistique qui reste évidemment le plus capital.

2.3 Les bases lexicologique et morphologique de l'évolution

« *Tout peut changer dans une langue : La forme et la valeur des monèmes, c'est-à-dire la morphologie et le lexique ; l'agencement des monèmes dans l'énoncé, autrement dit la syntaxe ; la nature et les conditions d'emploi des unités distinctives, c'est-à-dire la phonologie.* » (MARTINET A., 1980, p. 173.).

L'évolution d'une langue dépend de besoins communicatifs de la société qui l'utilise. Il y a une relation directe entre ces besoins et le progrès intellectuel, social et économique de la communauté linguistique. La langue en tant qu'un moyen de communication et un système d'ensemble, évolue d'une manière permanente et sans interruption.

Selon les besoins socioéconomiques et intellectuels de la communauté linguistique, la langue décrit aussi bien le monde intérieur que le monde extérieur de l'homme. Les lexicologues sont des observateurs de ce laboratoire vivant, ils enregistrent ces observations dans des dictionnaires. « *La langue évolue en permanence, remarque Michel Legras. Elle décrit des objets, mais aussi des rêves et des chimères. Nous sommes des observateurs ; nos dictionnaires sont des miroirs. Ils tiennent compte autant de l'usage que des recommandations de l'Académie française.* » (Cité par SOLE, 1999.).

Cette évolution est fondée sur deux axes principaux : la base lexicale et la base grammaticale. L'objet de la lexicologie est l'unité lexicale, c'est le mot qui est hérité par la communauté linguistique par rapport à son histoire et son corps social ; tandis que la grammaire s'intéresse à la morphologie, à la syntaxe, c'est-à-dire à la structure des mots de la

langue. Nous aborderons dans cette partie théorique de notre étude des aspects qui relèvent davantage du lexique que de la grammaire.

On appelle les unités grammaticales des morphèmes, qui sont en nombre limité, comme les pronoms, les déterminants, les temps, les prépositions, les préfixes, les suffixes, etc. Les morphèmes, avec leur nombre limité, forment une classe fermée. Ainsi, on appelle les unités lexicales des lexèmes, qui au contraire sont en nombre illimité et plus dynamique, comme des noms, des verbes, des adjectifs etc. Ceux-ci forment une classe ouverte avec leur potentiel créatif. Certains mots peuvent assembler deux unités, par exemple le mot « travaux » rassemble le lexème « travail » et le morphème « pluriel ».

Ici nous ne voulons pas passer sans attirer l'attention sur la différence entre le lexique et le vocabulaire. A ce propos, il y a différentes approches linguistiques qui posent le problème de la confusion des concepts. Par exemple, pour R. I. WAGNER, « *le terme de vocabulaire désigne conventionnellement un domaine du lexique qui se prête à un inventaire et à une description* » (Cité par DUBOIS, 1994, p. 508.).

Mais, la définition qui dit : « *le lexique d'une langue doit être considéré, avant tout, comme une entité théorique. C'est l'ensemble des mots qu'une langue met à la disposition des locuteurs. Le vocabulaire est, pour sa part, souvent envisagé comme l'ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans une réalisation orale ou écrite.* » (NIKLAS-SALMINEN A., 1997, p.27.), nous est parue plus compréhensible.

La création lexicale se fonde sur l'évolution systématique, dynamique et sans interruption, c'est-à-dire sur des relations entre langue et parole. A la fin, la langue change en continuant à fonctionner. En enregistrant des néologismes et/ou contrairement en supprimant ceux qui sont jugés « archaïques » et sortis de l'usage moderne les dictionnaires de langue sont souvent remis à jour. C'est ce qui est l'indice en même temps de la stabilité et de la mobilité d'une langue vivante et dynamique.

Institut kurde de Paris

Seconde partie

Institut kurde de Paris

Analyse du corpus

1 Structuration du corpus

Pour démontrer au mieux le fonctionnement des pratiques de création lexicale dans la presse écrite, nous avons rassemblé des documents issus de différents journaux et de diverses tendances politiques ; nous avons en même temps voulu que notre corpus soit représentatif des productions actuelles de la presse kurde. Nous avons recueilli tous nos documents par le biais d'Internet.

Notre corpus comprend des entretiens, des nouvelles, des rapports de trois journaux kurdes : Azadiya Welat (La liberté du pays), Kerkuk Kurdistan e (Kirkuk est du Kurdistan) et Peyama Kurd (Le message kurde). Nous les abrégeons comme suite : Azadiya Welat (A. W.), Kerkuk Kurdistan e (K. K.) et Peyama Kurd (P. K.).

A. W. :

- Vingt sept nouvelles,
- Six déclarations,
- Trois appels.
- Deux analyses
- Deux reportages

K. K. :

- Vingt cinq nouvelles,
- Cinq analyses,
- Quatre déclarations,
- Trois articles,
- Deux interviews.

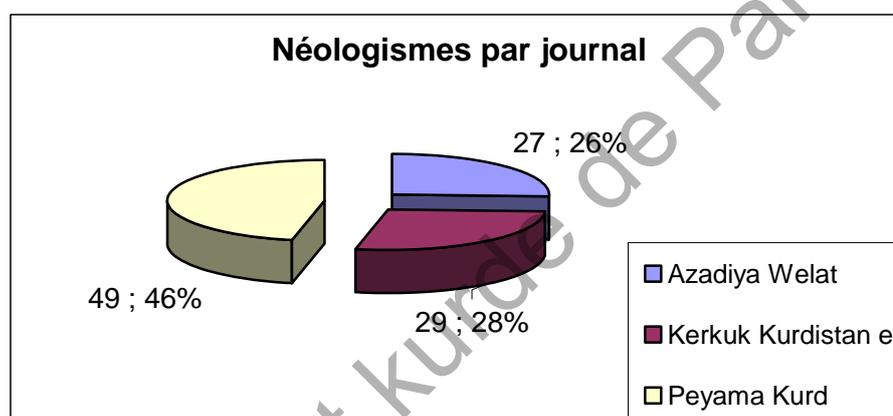
P. K. :

- Cinquante nouvelles,
- Quarante cinq articles,
- Huit analyses,
- Sept déclarations,
- Cinq interviews,
- Quatre articles d'humour,
- Quatre chiromancies,
- Quatre mots croisés,
- Trois reportages,

- Deux annonces.

Après avoir repéré des néologismes dans les journaux mentionnés ci-dessus, nous voulons faire un classement linguistique et étudier les dimensions sociolinguistiques des néologismes. Nos analyses viseront à montrer comment les néologismes se construisent dans la presse kurde. Nous verrons ainsi comment un néologisme s'insère dans la langue, quels procédés sont alors mis en œuvre et au niveau de quelles catégories de mots cela se produit. Pour cela, nous allons faire une analyse des types de néologismes, afin de révéler le caractère néologique des mots et des termes dans la presse écrite kurde.

Dans le tableau ci-dessous nous allons trouver la proportion des néologismes par journal et pourcentage des néologismes repérés : vingt huit dans *Azadiya welat*, vingt neuf dans *Kerkuk Kurdistan e* et cinquante neuf dans *Peyama Kurd*.



Nous avons repéré les mots nouveaux que nous n'avons pas rencontrés ni dans les livres ni dans les journaux et magazines que nous avons déjà lus. Ainsi, nous n'avons pas trouvé ces unités nouvelles dans le dictionnaire *Ferheng (kurdî-tirkî, tirkî-kurdî)* de D. Îzolî, qui est la principale référence chez les Kurdes en Turquie.

D'une manière générale nous allons faire nos analyses selon ces néologismes recueillis. Ainsi pour nos analyses néologiques nous donnerons les énoncés comprenant les néologismes et leur traduction en français, afin de mieux comprendre le contexte et le caractère néologique des unités nouvelles.

1.1 Le recueil des néologismes

Nous avons fait un tableau pour bien exposer les néologismes recueillis dans notre corpus. Selon l'ordre alphabétique, nous allons donner le nom de la publication, date de la publication, néologismes, occurrences et traduction en français des néologismes recueillis :

Nom de la publication	Date de la publication	Néologisme recueilli	Occurrences	Traduction en français
Azadiya Welat	23.01.2005	Amûr		Instrument
		Bihîstiyar	(2)	Sensible
	26.01.2005	Pîvanoka richterê		Echelle de richter
	27.01.2005	Çevîk		Rapide
		Lêqewmî		Sinistré
		Maseya qeyranê		Table de crise
	29.01.2005	Bertek	(3)	Objection
	30.01.2005	Stend-Upger	(4)	Acteur comique
	01.02.2005	Rêje		Proportionnalité
	02.02.2005	Demildest	(2)	Tout de suite
	03.02.2005	Dahurînerî		Analyse
		Pêvek	(10)	Annexe, supplément
		Tablîot		Forme A3
	06.02.2005	Hevserok		Président pendant
		Moderator		Modérateur
		Rêzikname	(2)	Statut, règlement
	07.02.2005	Peywirdar	(2)	Chargé, mandaté
	08.02.2005	Pêkan		Possible
		Qunciknivîskar		Chroniqueur
	10.02.2005	Mayinde	(3)	Stable
	11.02.2005	Çalakger	(5)	Manifestant, activiste
		Dijdemokratik	(2)	Anti-démocratique
		Derhiqûqî		Hors la loi
	12.02.2005	Dowîz	(2)	Devise
	16.02.2005	Bombeyên çavsotiner		Gaz lacrymogène
	17.02.2005	Yekîneyên Istixbaratê		Unité de service secret
	18.02.2005	Bersûc	(3)	Inculpé, accusé
	20.02.2005	Otoriteyên cemawerî		Autorités civiles

Nom de publication	Date de publication	Néologisme recueilli	Occurrences	Traduction en français
Kerkûk Kurdistan e	27.01.2005	Demografî(k)	(2)	Démographie
	30.01.2005	Pluralist	(6)	Pluraliste
		Portal	(4)	Portail
		Preskonferans	(2)	Conférence de presse
	31.01.2005	Apartheid	(2)	Apartheid
		Produkt	(2)	Produit
		Regezperestî	(3)	Racisme
	01.02.2005	Jinkuj		Assassin de femme
	03.02.2005	Omêd		Espoir
	04.02.2005	Malper		Page d'accueil, site
		Serokê Kurdistanê		Président du Kurdistan
	05.02.2005	Bozkurt		Loup gris
		Serî çemandin		Baisser la tête
	06.02.2005	Destnîşankirî		Souligné
		Pêşbînîkirin	(3)	Prévoir, Prévision
	07.02.2005	Makzagon	(3)	Constitution
	12.02.2005	Retorîk		Rhétorique
	13.02.2005	Ketchup	(7)	Ketchup
	15.02.2005	Self-determinasyon		Autodétermination
		Spekulasyon	(2)	Spéculation
		Universal		Universel
	16.02.2005	Demonstrasyon		Démonstration
		Ereb(ize)kirin	(2)	Arabisation
		Kandidat		Candidat
	17.02.2005	Astroid		Astroïde
		Sekûler		Séculaire
	19.02.2005	Konspîrasyon		Conspiration
		Mobilîze kirin		Faire mobiliser
	21.02.2005	Pênase pê nekirin		Ne pas connaître

Nom de publication	Date de publication	Néologisme recueilli	Occurrences	Traduction en français
Peyama Kurd	28.01.2005, n°21	Demografî(k)	(3)	Démographi(e)que
		Demokratizekirin	(5)	Démocratiser
		Endazyar		Ingénieur
		Kîtle		Masse
		Meditasyon	(4)	Méditation
		Modaçêker		Créateur/trice de mode
		Paradigma		Paradigme
		Paramîlîter	(2)	Paramilitaire
		Proses	(10)	Processus
		Refleks	(3)	Réflexe
		Remildank	(4)	Chiromancie
		Sankî		Comme si
		Setelayt	(2)	Satellite
		Statukoperest	(5)	Défenseur de statu quo
		Şarevar		Rusé
		Tirkçî		Turquiste
		Tîrêjên gama		Rayons gamma
		Tsunamî	(2)	Tsunami
	04.02.2005, n°22	Alians		Alliance
		Biseksuel	(2)	Bisexuel
		Dijkurd	(2)	Antikurde
		Diaspora		Diaspora
		Ekolojî(k)	(5)	Ecologie
		Fundamantalizm	(3)	Fondamentalisme
		Heterocî		Hétérosexuel
		Krîminal		Criminelle
		Ofês		Office, bureau
		Produksyon		Production
		Prozent	(3)	Pourcentage
		Rapirsîn/Referandûm	(5)	Référendum
		Reyting		Rating

		Rizîko		Risque
		Saûnd		Sound
		Sîstema bexşandinê		Système immunitaire
	11.02.2005, n°23	Bypas		By-pass
		Ekzîl		Exil
		Fîlmçêker	(4)	Réalisateur
		Konjonctur	(3)	Conjoncture
		Konsept		Concept
		Koral		Chorale
		Praktîzekirin	(5)	Pratiquer, pratique
		Prîvat		Privé
		Quadratkilometr		Kilomètre carré
		Senter		Centre
		Tradisyon		Tradition
		Vebêjer	(4)	Narrateur
	18.02.2005, n°24	Bînbaşî		Commandant
		Dravdayîn		Amende
		Hander		Chance, occasion
		Kanalîze		Canalisé
		Kurdkuj		Antikurde, tueur kurde
		Legend		Légende
		Moralîst		Moraliste
		Palewra		Candidat
		Paranoya	(2)	Paranoïa
		Realîzekirin		Réaliser
		Segurg	(2)	Chien-loup
		Terorkirin		Terroriser, tuer
		Xerçeng		Cancer

1.2 Classement des néologismes

Dans les travaux consacrés à la néologie nous avons constaté quatre catégories de néologismes : la néologie phonologique, la néologie syntagmatique, la néologie sémantique et

la néologie d'emprunt (GUILBERT L., 1975, p. 58.). Tandis que nous avons observé trois dernières catégories dans notre corpus. Nous allons examiner en premier temps la néologie syntagmatique :

- *Otorîte+yên cemawer+i* (Autorités civiles),

Lê ji pêkanîna demokrasî û aştiya civakî, divê hikûmet û otorîteyên cemawerî yê, der barê çareserkirina demokratik, bi beşdarbûn û aştiyane ya pirsgerêka kurd ku bi komarê re di heman temenê de ye, îradeya ku tê hêvîkirin derxîne holê. (Mais pour la construction de la démocratie et de la paix sociale, il faut que le gouvernement et **les autorités civiles**, qui sont pour une résolution démocratique, montrent leur pouvoir concernant une résolution pacifique du problème kurde qui a le même âge que la république.), (A. W., 20/02/2005). Il faut souligner que, dans le mot *otorite+y+ên* le *y* est pour la liaison et *ên* est une désinence du pluriel.

- *Pê+nas+e pê ne+kir+in* (*ne pas connaître*),

*Rêxistineka iraqî-elmanî ya bi navê « Iraqi-Germen House For Business » iro û sibê li paytexta Kurdistanê li Hewlêrê konferanseke bazîrganî pêktînin û berpirsekê wîlayeta Hewlêrê bo portala Kerkûk Kurdistane diyar kir ko amadekarên konferansê be'sî ne û **pênaseyê bi Kurdistanê nakin.*** (Un organisme irako-allemand nommé 'Iraqi-Germen House For Business' organise un conférence de commerce aujourd'hui et demain au Hewlêr (Arbil) capital du Kurdistan et un responsable de département d'Hewlêr a déclaré à la portail *Kerkûk Kurdistan e* que les organisateurs de la conférence sont des anciens baasistes qui **ne connaissent pas** le Kurdistan. (K. K., 21.02.2005.).

- *Ra+pîrs+în* (Référendum),

*Ji bo çavdêrî û zordanê pêwîst e tevgereke sivil, yek wek tevgera **rapîrsînê** bête birêxistin...* (Pour observation et renforcement il faut organiser un mouvement civil, comme mouvement de **référendum**...) (P. K., 04.02.2005, n°22.).

Nous voyons que cette catégorie contient toutes les modalités de structuration qui impliquent l'arrangement d'éléments distincts. Ainsi, elle collectionne toutes *les figures de dérivation* séparément de la place considérable des éléments, du caractère structural de leur rapport, et se manifeste sous la forme du mot ou de syntagmes.

Nous remarquons une deuxième catégorie, c'est-à-dire la néologie sémantique dans l'exemple suivant :

*Li gora ragîhandina **malpera** Peyamnêrê, nûnerên Rêxistinên Komelgeha sivil, navendên rewşenbîrî, rîhsipiyên herêmê, Tehsîn Begê mîrê yezîdiyan, keşe Mîkail û metran*

Ebreşiyê Qoş û Şêxan, mele Ênisê Mizgevtâ mezin (Şêxan) û berpirsiyar û birêvebirên Şêxan, Şengal û Başîq û Qoşê di vê civînê de amade bûn. (Selon l'information de **site Peyamnêr**, les représentants des Organisations Non Gouvernementales, les centres culturels, les personnes âgées de la région, Tehsîn Beg le prince des Yezidits, le prêtre Mikail et l'évêque Ebreşi de Qoş et Şêxan, le mollâ Ênisê de la grande mosquée (Şêxan), les responsables et les autorités de Şêxan, Şengal et Başîq et de Qoş ont participé la réunion.), (K. K., 04.02.2005.).

Cette catégorie se compose du *changement sémantique sans production* d'une substance signifiante nouvelle ; elle est du domaine signifié. En d'autres termes, elle désigne les changements du sens de l'unité nouvelle. Dans notre exemple : *Malper* (Page d'accueil, site d'Internet), dans cette unité composé le mot *Mal* (Maison) n'est plus une maison et *Per* qui est sûrement dérivé du mot *Pel* (feuille, page) n'est plus une feuille ou une page simple, mais ils sont devenus *Page d'accueil* en tant qu'un terme de l'informatique.

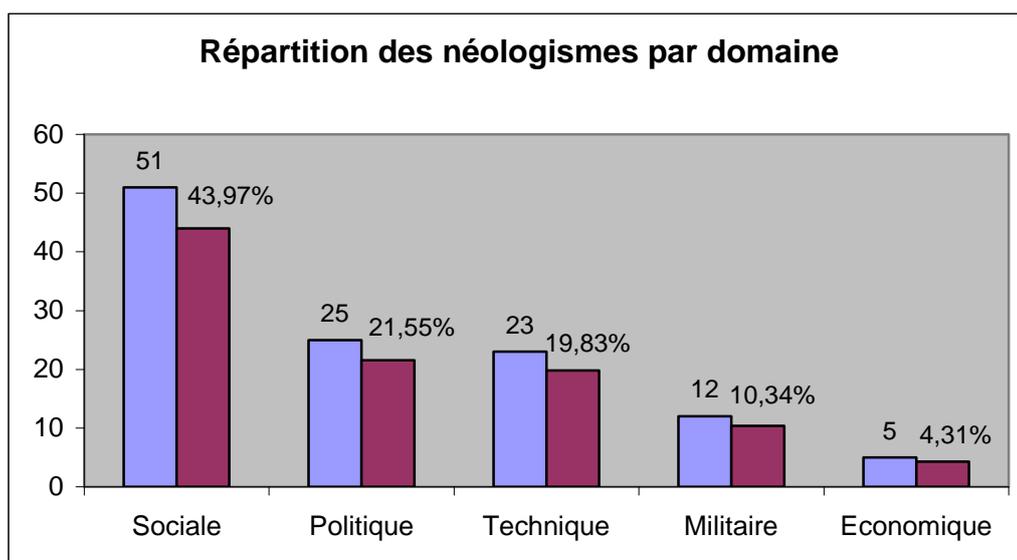
Nous pouvons ainsi constater une dernière catégorie, la néologie d'emprunt dans l'exemple suivant :

Allyansa Kurdistanê rêzek mezin ji hilbijêran wergirt, li gor tê bawerkirin, dê hejmarek zêde di parlamentoya navendî ya Iraqê de jî werbigire... (L'**alliance** du Kurdistan a obtenu une grande proportion de votes des électeurs du Kurdistan, on estime qu'elle aura donc un grand nombre de sièges au parlement central de l'Irak...), (P. K., 04.02.2005, n°22.).

La troisième et dernière catégorie désigne *les formes de l'emprunt à une langue étrangère*. Nous devons souligner que les emprunts peuvent connaître quelques modifications phonologiques, selon la phonologie de la langue qui les emprunte. On peut le voir dans l'exemple suivant : *Alians* (Alliance). L'unité nouvelle, *Alians* est un emprunt qui s'adapte aux règles phonologiques de la langue kurde.

Nous pouvons aussi séparer les catégories morphosyntaxiques et sémantiques en sous groupes. La classe morphosyntaxique se subdivise en dérivation et composition ; la classe sémantique se subdivise en métaphore, homonymie, synonymie, calque, etc.

Nous pouvons ainsi classer les néologismes par domaine social, politique, technique, etc. comme dans la figure ci-dessous. Les colonnes bleues montrent le nombre et les colonnes bordeaux montrent le pourcentage des néologismes par domaine :



1.3 Structure des néologismes

Nous avons sélectionné un nombre important de constructions nom + nom=N.N. :

N.N.,

Quncik+nivîskar (chroniqueur): *quncik* (coin, la place des chroniques dans des journaux et des magazines) = N + *nivîskar* (écrivain, auteur) = N. → (structure nom + nom),

Dem(il)dest (tout de suite) : *dem* (temps) + *dest* (main),

Rêzikname (statut, règlement) : *rêzik* (ligne) + *name* (lettre),

Regezperest(i) (racisme) : *regez* (souche) + *perest* (qui adore, qui aime),

Malper (page d'accueil, site d'Internet) : *mal* (maison) + *per* (plume, feuille, page),

etc.

Qunciknivîskarê rojnameya Azadiya Welat, Mem Mîrxan da zanîn ku kurd çiqas li zimanê xwe (xwedî) derkevin, ewqas kurd in. (Le **chroniqueur** du journal Azadiya Welat, Mem Mîrxan a déclaré que les kurdes sont kurdes autant qu'ils s'intéressent à leur langue.), (A. W., 08.02.2005.).

P.N.,

Dijkurd (Anti-kurde): *dij* (anti-) = P. + *kurd* (kurde) = N. → (structure préfixe + nom),

Derhiqûq(i) (hors la loi) : *der-* (hor) + *hiqûq(i)* (la loi, loyal),

Pênas(e) pê nekirin (ne connaît pas) : *pê-* (avec) + *nas(e)* (connu) *pê* (avec) *ne-* (préfixe désignant la négation, l'équivalent de *ne...pas* en français) + *kirin* (faire, fait),

Rapirsîn (référendum) : *ra(y)* (voix, vote, suffrage) + *pirsîn* (demander, demande), etc.

*Divê Tirkiye dest ji siyaseta **dijkurd** berde.* (Il faut que la Turquie renonce à sa politique **antikurde**), (P. K., 04.02.2005.).

N.S.,

Remildank (chiromancie): *remil* (sable) = N + *dank* (suffixe désignant généralement une place où mettre quelque chose) = S. → (structure nom + suffixe),

Bihîstiyar (sensible) : *bihst(i)* (entendement, entendu) + *-yar* (suffixe désignant le sujet du dialecte *soranî*),

Pîvanoka richterê (échelle de richter) : *pîvan* (mesure) + *-ok* (suffixe désignant petitesse, mignoté et unité) + *-a* (complément du nom, l'équivalent de préposition *de* en français) *richter* (richter) + *-ê* (déterminant), etc.

*Şaredarên ku ji listeya Yekîtiya Hêzên Demokratîk hatibûn hîlbijartin, ji înfazên ku di demên dawî de li Şîrnex, Wan, Qoser, Sêrt, Amed û Mêrsînê pêk tînin re bi daxuyaniyek nerazîbûn nîşan dan û bang li otorîteyên dewletê kirin da ku derbarê çareserkirina pirsgirêka kurd de **bihîstiyar** bin.* (Les maires qui sont élus de la liste de *Yekîtiya Hêzên Demokratîk* / l'Union des Forces Démocratiques, ont déclaré leur mécontentement dans une déclaration à propos des exécutions qui se produisent ces temps derniers à Şîrnex, Wan, Qoser, Sêrt, Amed et Mêrsîn et ils ont appelé les autorités de l'état pour qu'ils soient **sensibles** à propos de la résolution du problème kurde), (A. W., 23.01.2005.).

P.N.S.,

Hevserok (Président pendant): *hev* (préfixe désignant un relation d'égalité) = P + *ser* (tête) = N + *ok* (suffixe désignant généralement mignoté et unité) = S. → (structure préfixe + nom + suffixe),

Vebêjer (narrateur) : *ve-* (suffixe qui désigne une répétition) + *bêj* (dire) + *-er* (suffixe désignant le sujet),

Ra(y) (voix, vote, suffrage) + *pirs* (question, demande) + *-în* (suffixe désignant l'infinitif),

Pênase pê nekirin (dans ce syntagme que nous avons déjà étudié en tant que structure P.S. le mot *nekirin* est aussi une construction P.N.S.) : *ne-* (préfixe désignant la négation) + *kir* (fait) + *-in* (suffixe désignant infinitif), etc.

*Hevserokê Delegasyona Têkel a Parlemana Ewropa û Tirkiyê, Joost Lagendijk, wiha dewam kir : ... (Le **Président Pendant** de la Délégation Mixte de l'Europe et de la Turquie, Joost Labendijk, ainsi continuait : ...), (A. W., 06.02.2005.).*

Les structures secondaires :

N.A. :

Jinkuj (assassin, tueur de femme) : *jin* (femme) = N + *kuj* (du verbe *kuştin* assassin, tueur) = A → (structure nom + adjectif),

Çalakger (activiste) : *çalak* (actif) + *ger* (du verbe *gerandin* tourneur, organisateur),

Modaçêker (créateur/trice) : *moda* (mode) + *çêker* (du verbe *çêkirin* créateur/trice, faiseur), etc.

*Pêwendiyên dewleta tirk û El-Qaideyê hatine isbat kirin û îşbat bûye ko destê tirkan di terora li Ewrûpa û Rojhelata Navîn de heye—yan **jinkuj** in.* (Les relations entre l'Etat Turc et El-Kaida sont confirmées ainsi que les liens des turcs dans la terreur en Europe et au Moyen Orient ou ils sont **assassins de femmes.**), (K. K., 01.02.2005.).

A.N. :

Bersûc (Inculpé, accusé) : *ber* (avant) = A + *sûc* (crime) = N → (adjectif + nom),

Derhiqûqî (hors la loi) : *der* (hors) + *hiqûq(î)* (la loi, loyal),

Dijdemokratik (Anti-démocratique) : *dij-* (anti-) + *demokratik* (démocratique), etc.

*Îadeya wezîfeyê û li şûna Mêrdînê wezîfedarkirina li Stenbolê, tê wateya terfikirina **bersûcan.*** (Restitution à la fonction et à la place de Mardin tacher à Istanbul, signifie qu'on honore les inculpés.), (A. W., 18.02.2005.).

N.RV:

Çalakger (Manifestant, activiste) : *çalak* (actif) = N + *ger* (radical du verbe organiser, faire) = RV → (structure nom + radical verbal),

Filmçêker (réalisateur de cinéma) : *film* (film) + *çêker* (réalisateur, faiseur), etc.

Çalakgeran, ji bo şermezarkirina helwesta polisan , bi qasî 10 deqîqe çalakiya rûniştinê li dar xist. (Les **activistes**, pour blâmer la position de la police, ont organisé un sit-in pendant 10 minutes.), (A. W., 11.02.2005.).

Sur les cent seize néologismes que nous avons attestés dans notre corpus nous avons relevé quatre structures fondamentales qu'il est possible de nommer « infrastructure » et

quelques autres structures que nous ne pouvons pas mettre dans le même classement. Nous avons retiré cette conséquence après une observation minutieuse sur les mots construits dans notre corpus, dont nous avons les exemples ci-dessus :

1.4 Analyse des néologismes

En premier lieu, il est possible de séparer les analyses néologiques en deux catégories principales : l'analyse concernant la forme des néologismes et l'analyse sémantique qui s'intéresse au sens des néologismes. Ces titres principaux se subdivisent entre eux en sous titres : par rapport à la néologie d'aspect, nous tenterons de développer la dérivation, la composition et l'emprunt. En ce qui concerne la néologie sémantique, nous caractériserons les procédés d'homonymie, de synonymie, de métaphore et de calque.

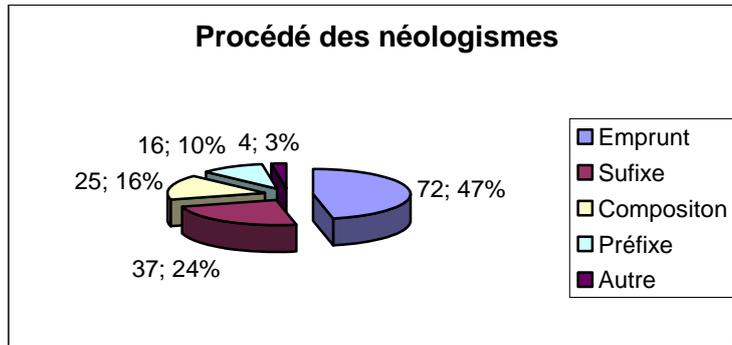
Un simple contrôle des unités construites nous montrera que les transformations dérivationnelles ne se réalisent pas tout le temps de la même manière. Une analyse formelle et sémantique nous permettra d'identifier la structuration d'une unité néologique et ultérieurement, le sémantisme du mot.

Nous commencerons par l'étude de structures dites dérivationnelles et ensuite nous aborderons le problème de la composition du mot.

Institut kurde de Paris

2 La néologie formelle

La création lexicale dans la langue kurde se fait par quelques procédés de formation. En tant que langue Indo-européenne, il est possible de construire des unités nouvelles avec des préfixes, des suffixes et des compositions en langue kurde. Le tableau ci-dessous montre les natures des néologismes, leurs nombres et leurs pourcentages :



Exemples :

Avec un préfixe ;

Pê- (préfixe qui a le sens *avec* ou *lié à* et qui se compose de préposition *bi* et pronoms *wî*, *wê* : *bi+wî* ou *bi+wê=pê*)+*vek* → *pêvek* (annexe, supplément),

Pê+kan→ *pêkan* (possible),

Lê- (préfixe qui a le sens *à lui* ou *déterminant un lieu* et qui se compose de préposition *li* et pronoms *wî*, *wê* : *li+wî* ou *li+wê=lê*)+*qewmî*→ *lêqewmî* (sinistre),

Ve- (préfixe désignant une répétition)+*bêjer* → *vebêjer* (narrateur), etc.

Rojnameya hefteyî û xwerû kurdî Azadiya Welat ji xwendevanên xwe re mizgîniya pêvekek çandî û qerfî da. (L'hebdomadaire en langue kurde Azadiya Welat a annoncé la bonne nouvelle d'un supplément culturel et d'humour.), (A. W., le 03.02.2005.).

Avec un suffixe ;

Endaz+ yar (suffixe désignant le sujet) → *endazyar* (ingénieur),

Peywir+dar→ (suffixe désignant un état de sujet) → *peywirdar* (responsable),

Dahur+în(suffixe désignant l'infinitif)+*er*(suffixe désignant le sujet)+*î*(suffixe désignant le substantif) → *dahûrînerî* (analyse), etc.

Ji ber vê yekê nasnava endazyarê aşîtî û eniya Kurdistanê lê bû. (Pour cette raison il avait le surnom **ingénieur** de la paix et du front du Kurdistan.), (P. K., le 28.01.2005, n°21.).

Avec une composition ;

Rêzik (ligne, rang, ordre, série) + *name* (lettre, courrier) → *rêzikname* (statut, règlement),

Quncik (coin) + *nivîs* (l'écriture, article) + *kar* (travail, gain) → *qunciknivîskar* (chroniqueur),

Se(chien)+*gur*(g)(loup) → *segur*(g) (chien-loup), etc.

Li dû xwendina guherînên rêzîknameyê û raporên, derbasî hîlbijartinê bûn. (Après la lecture de changements du statut et les rapports, ils sont passés aux élections.), (A. W., le 06.02.2005.).

Pour comprendre la création lexicale en langue kurde, en synchronie, il faut saisir les divers moyens que possède le kurde afin de créer les unités nouvelles. Pour la création lexicale, il faut un changement, une nouveauté à l'égard du signifiant et du signifié. Cette innovation peut se manifester sous une forme nouvelle et dans un sens nouveau, il s'agit alors de la néologie formelle. Ce modèle se présente facilement, étant donné qu'un nouveau signifiant se montre. Au contraire, il est très difficile de révéler la néologie au niveau du sens qui s'appelle la néologie sémantique. Néanmoins, elle aussi est un réservoir important de création lexicale.

La néologie formelle englobe la totalité des méthodes qui poussent aux, ou autorisent des néologismes. C'est la raison pour laquelle nous nous intéressons à elle dans cette partie de notre recherche. En ce sens, nous isolerons deux pistes essentielles : l'une relative à l'emprunt d'aspects à d'autres langues et l'autre relative à la création d'aspects nouveaux par rapport aux normes du lexique. C'est-à-dire que, d'une part, il y a une variété attachée au contact des langues et d'autre part, une cohérence de système des normes.

Dans ces deux réserves de la néologie formelle, la plus imposante correspond à la figuration de nouveaux aspects étrangers. Il est alors question d'emprunt lexical. Nous le comparerons aux aspects de formations lexicales aptes au mécanisme de la langue, dans lequel les principaux sont la dérivation et la composition.

2.1 La dérivation

Nous avons constaté ces préfixes ; *da*, *ra*, *ve* et prépositions ; *li* + *wî* ou *wê* = *lê*, *ne*, *bi* + *wî* ou *wê* = *pê*, qui s'utilisent comme des préfixes productifs de la langue kurde dans les unités nouvelles que nous avons repérées dans notre corpus. Nous voulons examiner les exemples que nous avons trouvés :

Lê+qewmî (sinistre), dans cette unité qui a un sens néologique, le mot dérivé *lêqewmî*, se compose du préfixe *lê-* et du verbe *qewmî(n)* qui est en même temps un substantif. Nous devons désigner que le préfixe *lê* est aussi une dérivation composée de la

préposition *li* et de pronoms personnels (3. personne, singulier) féminin (*wê*) ou masculin (*wî*) : *li + wê ou li + wî = lê*.

Aloziya ku serê sbehê bi boneya ku Walîtî alîkariya nade lêqewmîyên erdhejê destpê kiribû, bi navbeyntiya Serokê Bajêr ê DEHAP'a Culemergê Sabahatin Suvagci bi dawî bû. (Le conflit qui a commencé le matin, du fait que la Préfecture n'aide pas les **sinistrés** du tremblement de terre, s'est résolu avec l'entremise de Sabahatin Suvagci le maire de Culemerg, du DEHAP 'Parti Démocratique Populaire'.), (A. W., le 27.01.2005.).

Da + hûrînerî (Analyse), ce mot nouveau est construit avec le préfixe *da-* qui a d'une manière générale le sens de descendre et le mot *hûr + î + er + î* qui est en même temps une dérivation de la racine *hûr* et le suffixe du mode infinitif *î* du verbe *hûrî*, des suffixes *er* qui désigne le sujet et *î* qui désigne le substantif.

Dilsoz, dazanîn ku ew dixwazin reng, hevî, evîn, coş, raman û şerê mirovan bi zimanên wan bighînin wan û diyar kir ku ew bi riya « Turikê » dixwazin nîşan bidin ku bi kurdî jî dahurîneriya felsefîk û psîkolojîk tê kirin. (Dilsoz a déclaré qu'il désire communiquer la couleur, l'espoir, l'amour, l'enthousiasme, l'idée et le combat des gens dans leur langue et il a déclaré que par l'intermédiaire de *Turik* il veut montrer qu'en kurde aussi on peut faire des **analyses** philosophiques et psychologiques.), (A. W., le 03.02.2005.).

Pê + vek (annexe), cette unité nouvelle est construite avec le préfixe *pê-* et la racine *vek* du verbe *vekirin*. Nous devons souligner que le préfixe *pê* est aussi une dérivation composée de préposition *bi* et de pronoms personnels *wê* ou *wî* : *bi + wê ou bi + wî = pê*.

Dilsoz, balkişand ku dê « Turik » ne wek pêvekek siyasî û polîtîk dê wekî kovarek ku xwe digihîne hemû besên çîcakê derkeve... (Dilsoz a attiré l'attention sur le fait que *Turik* ne sera pas comme un **supplément** politique, au contraire ce sera un magazine qui touchera tous les membres de la société...), (A. W., le 03.02.2005.).

Pê + nas(e) pê ne + kir + in (ne pas connaître) : en langue kurde on appelle des formes comme celle-ci « verbe expression ». Nous avons déjà examiné le préfixe *pê-*, maintenant nous voulons nous arrêter sur *ne-* qui désigne la négation. Dans ce type d'expression, la négation est toujours dans le dernier mot : en ajoutant la préposition *na*, *ne* et *ni* comme préfixe au verbe de mode infinitif ou conjugué, comme dans notre exemple, le préfixe *ne-* est ajouté à la racine du verbe *kirin*, ainsi on construit une forme négative.

Rêxistineka iraqî-elmanî ya bi navê « Iraqi-Germen House For Business » iro û sibê li paytexta Kurdistanê li Hewlêrê konferanseke bazirganî pêktînin û berpirsekê wîlayeta Hewlêrê bo portala Kerkûk Kurdistane diyar kir ko amadekarên konferansê be'sî ne û pênasayê bi Kurdistanê nakin. (Une organisme irako allemande nommée 'Iraqi-Germen

House For Business organise un conférence de commerce aujourd'hui et demain au Hewlêr (Arbil) capitale du Kurdistan et un responsable de département d'Hewlêr a déclaré au portail *Kerkûk Kurdistan e* que les organisateurs de la conférence sont des anciens baasistes qui **ne connaissent pas** le Kurdistan.), (K. K., le 21.02.2005.).

Ra+pîrs+în (Référendum) : l'unité nouvelle est construite avec le préfixe *ra-* de la langue kurde qui n'a pas un sens concret, (mais ici nous pensons qu'il est dérivé du mot *ray* qui signifie vote, suffrage) et la racine *pîrs* et le suffixe *-în* du verbe *pîrsîn* (demander). Nous devons souligner que le mot *pîrsîn* est également le nom de cette action et le suffixe *-în* désigne le mode infinitif du verbe.

Ji bo çavdêrî û zordanê pêwîst e tevgereke sivil, yek wek tevgera rapîrsînê bête birêxistin... (Pour l'observation et le renforcement il faut organiser un mouvement civil, comme le mouvement de **référendum**...) (P. K., le 04.02.2005, n°22.).

Ve + bêj + er (narrateur) : cette unité se compose du préfixe *ve-* et du premier groupe de racine *bêj* du verbe *gotin*¹ et du suffixe *-er* qui désigne généralement le sujet, celui qui accomplit l'action.

Vebêjer mixabin dûrî bûyera sereke maye. (Le narrateur restait malheureusement loin de l'incident principal.), (K. K., le 11.02.2005.).

Nous voulons aussi étudier les principaux néologismes de notre corpus construits avec des suffixes tel que : *-iyar*, *-î/yî*, *-in*, *-în*, *-er*, *-ok*, *-îze* et *-dar*.² Certains de nos exemples sont des verbes qui s'utilisent également en tant que substantifs en langue kurde. Ils sont de la même catégorie de néologismes, et se construisent avec certains radicaux verbaux et le suffixe *in* qui est l'équivalent des suffixes verbaux dans d'autres langues. De même : *serî çemand+in*, *sîstema bexşand+in+ê*, etc.

Fehmi Koru dibêje gerek mirov ji tarîxê netirse lê dezgehê tarîxê serî li ber kemalistan çemand û qerar da wesîqeyân aşkere neke. (Fehmi Koru dit qu'il ne faut pas avoir peur de l'histoire mais l'institut d'histoire **a baissé** la tête devant les kémalistes.), (K. K., le 05.02.2005.).

Di nav xurekan de firingî û mast li himber bapêşê ji bo xurtkirina sîstema bexşandinê cîhekî taybet digrin. (Parmi les victuailles la tomate et le yaourt prennent une

¹ Pour plus d'information voir, CIWAN M., 1992, *Türkçe açıklamalı Kürtçe dilbilgisi 'Kumanji lehçesi'* (La grammaire kurde 'dialecte kurmanji' avec des explications en langue turque), Jîna nû, Bâlinge, Suède, 224 p., p. 41-42.

² Pour les détails voir, BEDIR KHAN E. DJ., LESCOT R., 1991, *Grammaire kurde (Dialecte kurmanji)*, éditions Maisonneuve, Paris, 374 p.

place importante contre la grippe pour renforcer le système **immunitaire.**), (P. K., le 04.02.2005, n°22.).

Comme nous l'avons observé, les mots construits par préfixation ou suffixation sont des mots dérivés et les mots construits par composition sont des mots composés. A la différence des unités élémentaires, les mots construits ont la particularité d'être motivés : c'est là que se montre de mieux en mieux la *motivation relative* de Saussure : *bê+peywir* (incompétent), *bi+peywir* (compétent) , *peywir+dar* (chargé, mandaté, délégué) etc.

Nous avons voulu traiter séparément les mots dérivés et les mots composés. Dans cette partie de notre travail, nous avons abordé la dérivation et nous consacrerons la partie prochaine à la composition.

Nous avons observé que les mots dérivés sont des mots construits par un préfixe ou un suffixe, dans certains cas par les deux et par un mot autonome. Sous cet angle nous avons remarqué une certaine ressemblance entre la langue kurde et la langue française. Comme il est déjà constaté dans le constat suivant, en français la dérivation est aussi une construction par préfixation et suffixation :

« *Le système lexical possède une grammaire qui permet la production d'unités prévisibles et motivées : c'est la logique de la dérivation. Pour le français, on entend par dérivation production de mots construits par suffixation et par préfixation.* » (GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, p. 255.).

Les critères habituels qui séparent une unité dérivée d'une unité composée sont ci-dessous :

La conjonction d'une unité autonome, *pîvan* (mesure), et d'une unité non autonome, *-ok* ; le fait que *pîvan* est une partie du discours, il peut être relié à une catégorie grammaticale, parce que c'est un nom. Tandis que *-ok* n'est ni un nom, ni une partie du discours, par contre il est un suffixe qui a généralement le sens de mignoté, unité ou petitesse.

Li gor pîvanoka richterê mezinbûna erdhejên peyhate, di navbera 2,9 û 4,2 de bûn. (Selon l'**échelle** de richter, l'ampleur des tremblements de terre continuel était entre 2,9 et 4,2.), (A. W., le 26.01.2005.).

Assemblage d'une unité autonome + d'une unité non autonome = dérivé.

Cependant, nous avons remarqué que cette formule n'est pas toujours applicable, il y a un certain nombre de cas qui s'opposent à cette formulation et où la conception d'autonomie de l'unité a besoin d'être arrangée. Contrairement à la langue française (comme c'est le cas pour le préfixe), dans la langue kurde, certains suffixes peuvent correspondre à des aspects ayant un autonomie lexicale.

Dans certains autres cas, un bon nombre de composantes nominales, verbales ou adjectivales n'ont pas de valeurs autonomes et nécessitent cependant, dans les dérivés où elles se présentent, d'être considérées comme les équivalents d'unité autonome. Ainsi, les suffixes : *-în*, *-dar*, *-yar*, etc. qui sont en même temps des noms, c'est-à-dire qui ont une valeur autonome, les nominaux : *rapirs+în*, *peywir+dar*, *endaz+yar*, les verbaux : *serî çemand+in*, *sîstema bexşand+inê* les adjectifs : *han+der* etc. n'ont aucun sens autonome, mais ils désignent le cas infinitif et peuvent combiner avec des unités dérivés.

Ici, nous avons pris les deux normes : celle de la différence autonome et non autonome, et celle de faire partie du discours. L'étude de la création des dérivés substituera ainsi à enregistrer les bases de création, les racines, dans une des classes grammaticales, même si ces racines ne sont pas utilisées indépendamment. Dans ce cas, le problème sera de faire la partition entre suffixe et racines : mais on peut observer que la règle d'appartenance à une catégorie grammaticale n'est pas toujours opératoire.

Dans certains exemples d'unités dérivées de la langue kurde comme : *han+der* etc. le mot de base n'appartient à aucune catégorie grammaticale, par contre nous avons déjà dit que certains suffixes comme : *-în*, *-dar*, *-yar* etc. correspondent à une classe grammaticale.

La dérivation par suffixation est en même temps une méthode très courante en langue kurde. Elle permet en particulier la formation de nouveaux noms ; nominalisations qui se rapportent effectivement au caractère assez particulier du langage journalistique. Nous avons pu observer dans notre corpus des cas tels que :

Regezperestî (racisme), cette unité dérivée se compose du mot autonome *regez* qui signifie souche, *perest* (adorant) qui est aussi dérivé de la racine du verbe *perestin* (adorer, rendre un culte à) et du suffixe *î* qui désigne le substantif. L'unité *çalakger* (manifestant, activiste), est un mot construit du mot *çalak* et du suffixe *ger*.

Il faut souligner qu'en langue kurde, presque tous les verbes à l'infinitif peuvent en même temps être utilisés comme substantifs; *Diravdayin* (donner des impôts, amande), *çemandin* (baisser, baisse.), *Pêşbînî kirin* (prévoir, prévision) etc.

Nous avons dit que la base de construction par dérivation est en réalité un lexème et non une lexie ; c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas là d'un élément autonome, mais d'une racine, que l'on dénomme « radical ».

2.2 La composition

Nous avons constaté vingt cinq compositions néologiques dans notre corpus dont certains d'entre elles sont des emprunts aux autres langues. Certaines unités composées que nous avons recueillies dans notre corpus sont les suivantes :

Demildest (tout de suite) se compose de *dem* (temps)+infixe *-il-* qui est sûrement dérivé de la proposition *li* qui a changé de forme avec le temps et du mot *dest* (main) : *dem + il + dest = demildest* (A. W., le 02.02.2005.).

Kurdkuj (tueur de kurde), qui est composé de mots *kurd* (kurde) +*kuj* (tueur) = *kurdkuj* a un sens autonome des deux mots. (P. K., le 18.02.2005, n°24.).

Bombeyên çavsotiner (gaz lacrymogène), dans cette expression le mot *çavsotîner* se compose de deux unités autonomes et de deux suffixes: *çav* (œil) et de radical *-sot* (brûlant) du verbe *sotin* (brûler), de suffixe *-in* qui désigne l'infinitif et *-er* qui désigne le sujet, autrement dit, l'acteur du fait. Ces unités prennent un autre sens autonome. (A. W., le 16.02.2005.).

Rêzikname (statut, règlement) est aussi une composition qui est construite de mots : *rêzik* (ligne, rang)+*name* (lettre, courrier). (A. W., le 06.02.2005.), etc.

Polîs her wiha bombeyên çavsotîner avêtin hewayê û ji panzêran av li ser girseyê barand. (La Police a aussi jeté des bombes lacrymogènes et arrosé la foule d'eau de citernes.).

Un mot composé est donc une unité englobant deux ou plus de deux lexèmes qui désignent une unité significative ; c'est-à-dire que à travers la composition, on indique la création d'une nouvelle unité sémantique par la suite de composants lexicaux capables d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. Nous avons observé ce cas dans les unités nouvelles suivantes de notre corpus :

Qunciknivîskar (chroniqueur) est composé de lexème *quncik* (coin, place séparée pour une chronique dans un journal ou un magazine) + *nivîs* (écriture, article) + *kar* (travail, gain) (A. W., le 08.02.2005.).

Destnîşankirî (souligner) → *dest* (main) + *nîşan* (signe, marque, indice) + *kir* (fait, racine du verbe *kirin/faire*) + *-î* (suffixe désignant le substantif) = *destnîşankirî*. (K. K., le 06.02.2005.).

Pêşbînîkirin (prévoir, prévision) → *pêş* (devant, face) + *bîn(i)* (voyant, racine du verbe *bînîn*) + *kir* (fait, racine du verbe *kirin/faire*) + *-in* (suffixe désignant l'infinitif du même verbe) = *pêşbînîkirin*. (K. K., le 06.02.2005.), etc.

La composition a déjà fait l'objet de nombreux travaux linguistique dont nous donnons certaines définitions ci-dessous. La composition est ainsi expliquée dans le constat suivant : « *Il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle en signifié unique et constat.* » (BENVENISTE, 1966, p. 171.).

Concernant le genre du mot, nous pouvons dire qu'en langue kurde, le mot composé ne suit pas nécessairement celui du nom de base :

Dest+nîşan+kir+î = destnîşankirî (souligner),

Dirav+da(yi)n = diravdayin (amande),

Pêş+bîn+î+kir+in = pêşbînikirin (prévoir, prévision).

Dans ces trois exemples l'unité de base est du genre masculin ; par contre les unités composées sont du genre féminin. Comme c'est valable pour nos exemples ci-dessus aussi, dans la langue kurde les unités composées ont souvent la tendance d'être du genre féminin. Prenons les exemples :

Statuko (statu quo) + *perest* (adorant) = *statukoperest* (défenseur de statu quo)

Regez (souche) + *perest* (adorant) = *regezperest* (raciste).

Ils montrent une différence d'adoration relativement aux unités de bases qui donnent la possibilité de construction. Ici, les unités : *statuko* et *regez* ne sont pas pourvus du trait/+humain/ que possèdent *statukoperest* et *regezperest*. Les unités constructives perdent leur sens d'origine et prennent un nouveau sens et une nouvelle forme.

En ce qui concerne la caractéristique sémantique du composé, le sens n'est pas analysable : en langue kurde on appelle *malper* le site d'Internet qui se compose de l'unité *mal* (maison) et *per* (feuille, page), mais un site d'Internet n'est pas une maison feuille ou maison page. Ainsi, le mot composé *bozkurt/gurêboz* (loup gris) qui est en même temps l'emprunt à la langue turque n'est plus le loup gris, c'est un nom donné aux militants d'un parti raciste turc. La composition *segur(g)* (chien-loup) n'est guère chien-loup, mais c'est un nom donné à un genre de chien.

Le composé simple est ainsi décrit dans le constat suivant : « *chaque unité du composé correspond à un lexème fonctionnant de façon autonome. Cela n'infirme en rien nos remarques sur l'irréductibilité du sens, la juxtaposition de lexèmes ne disant rien sur la nature de la relation qui les lie et le sens des lexèmes n'étant pas prévisible.* » (GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, p. 282.).

Nous avons observé dans notre corpus certaines règles de composition en langue kurde :

Nom + complément de nom

Maseya qeyranê → *mase* (table) + *ya* (de) *qeyran* (crise) + *ê* = *maseya qeyranê* (table de crise), (A. W. le 27.01.2005.).

Tîrêjên gama → *tîrêj* (rayon) + *ên* (de + s de pluriel) + *gama* (gamma) = *tîrêjên gama* (rayons gamma), (P. K., le 28.01.2005, n°21.),

Makzagon → *mak* (mère, réserve) + *zagon* (loi) = *makzagon* (constitution), (K. K., le 07.02.2005.)

Preskonferans → *pres* (presse) + *konferans* (conférence) = *preskonferans* (conférence de presse) (K. K., le 30.01.2005.).

Dans les exemples précédents les unités composées sont un nom suivi d'un complément de nom à valeur déterminative ou circonstancielle, avec ou sans préposition.

*Serokê Partiya Demokrat a Kurdistanê Mesûd Barzanî li Serê Reş dengê xwe da û paşê jî di **preskonferanse**kê de got besdariya kurdan û iraqiyan di hîlbijartinan de ji hêviyên ko dihatin kirin pir zêdetir e...*

(Le président du Parti Démocratique du Kurdistan Mesud Barzanî a voté à Serê Reş et après, dans une conférence de presse, il a précisé que la participation des kurdes et des irakiens aux élections est beaucoup plus élevée que prévue...), (K. K., le 30.01.2005.).

Nom + nom ou adjectif

derhiqûqî → *der* (extérieur) + *hiqûq(i)* (loi, loyal) = *derhiqûqî* (hors la loi), (A. W., le 11.02.2005.).

Destnîûankirî → *dest* (main) + *nîşankir(i)* (signant/être signé) = *destnîşankirî*, (souligner, soulignement), (K. K., le 06.02.2005.),

Dijkurd → *dij* (contre) + *kurde* (kurde) = *dijkurd* (antikurde) , (P. K., le 04.02.2005, n°22).

Pêşbînîkirin → *pêş* (devant,) + *bîn(i)* (voyant, vision) + *kir+in* (faisant+faire) = *pêşbînîkirin* (prévoir, prévoyance), (K. K., le 06.02.2005.), etc. les unités se composent d'un nom précédé ou suivi d'un adjectif.

*Hejmara yên ku referandumê dixwazin, ji **pêşbîniyan** gelekî kêmtir bû.* (Le nombre de ceux réclament un référendum, fut beaucoup moins important que les **prévisions**), (K. K., le 06.02.2005.).

3- a) nom/adjectif + radical de verbe transitif :

çalakger → *çalak* (actif) + *ger* [radical du verbe *gerandin* (faire promener, organiser)] = *çalakger* (manifestant, activiste), (A. W., le 11.02.2005.).

modaçêker → moda (mode) + çê (préfixe du verbe qui donne un sens positif de réalisation) + ker [radical du verbe *kirin* (faire)] = *modaçêker* (créateur/trice de mode), (P. K., le 28.01.2005, n°21.).

Ehmed Berwarî di vê daxuyaniyê de j ibo kuştina modaçêker Rudolph Mosmacher xemgîniya xwe tîne zimên (Ehmed Berwarî dans cette déclaration a exprimé sa peine concernant la mort du **créateur de mode** Rudolph Mosmacher...), (P. K., 28. 01.2005.).

b) nom/adjectif+radical du II. groupe de certains verbes transitifs :
Realizekirin → *realîze* (réalisé) + *kir* (faisant) + *-in* (suffixe de l'infinitif du verbe *kirin*), (P. K., le 18.02.2005, n°24).

Destnîşankir → *destnîşan* (soulignement) + *kir* (faisant) = *destnîşankir* (soulignant), (K. K., le 06.02.2005.), etc.

Ger, potansiyela tevgera Kurdan rast neyê realîzekirinê, tenê bi gotion û sloganan ve, em ne dikarin piştgiriya Kurdistana başûr bikin, ne jî dikarin jî xwe re malekê ava bikin. (Si, l'on ne peut réaliser correctement le potentiel du mouvement kurde, seulement par des paroles et des slogans, nous ne pouvons ni aider au Kurdistan du sud, ni construire une maison pour nous.), (P. K., le 18.02.2005, n°24.).

Infinitif des verbes composés :

Comme nous avons déjà dit, en langue kurde, l'infinitif d'un verbe est en même temps le nom de son acte, mais en tant que nom, il faut écrire sans espace. Exemples :

Serî çemandin → *ser* + *î* (la tête) *çemand*+*in* (courber, baisser) = *serîçemandin* (baisser la tête = baissement de tête), (K. K., le 05.02.2005.).

Pêşbînî kirin → *pêş* (près, devant, avant) + *bîn* +*î* (la vision) *kir* + *in* (faire) = *pêşbînîkirin* (prévoir, prévoyance), (K. K., le 06.02.2005.).

Teror kirin → *teror* (terreur) + *kir* + *in* (faire) = *terorkirin* (terroriser, terreur), (P. K., le 18.02.2005, n°24), etc.

2.3 L'emprunt

Nous avons recueilli un nombre important d'emprunts aux langues avec lesquelles la langue kurde est en contact. Ce sont plutôt des langues européennes comme ; l'anglais, le français, l'allemand, etc. Même s'ils ne sont pas beaucoup il y a aussi des mots empruntés aux langues voisines comme ; le turc, l'arabe et le persan. Nous avons repéré soixante douze unités nouvelles d'emprunts qui font quarante sept pour cent des néologismes recueillis.

Comme toutes les autres langues, la tendance à l'emprunt pour la langue kurde, qui est en contact avec d'autres langues, n'est pas un phénomène nouveau. La langue kurde

pendant certaines époques de son histoire, a emprunté autant que de nos jours, les emprunts se faisant plutôt à l'arabe ou au persan. Avec la propagation de l'islam, surtout depuis l'époque du roi Saladin qui est aussi d'origine kurde ; les émirs, les religieux et les savants kurdes, qui utilisaient autant l'arabe et le persan que le kurde, ont donné à la langue kurde un nombre important de vocabulaire arabo-persan.

Après le partage du Kurdistan, dès le début de la fondation de l'Etat turc, la langue kurde est interdite en Turquie par la loi du 3 décembre 1924. Le turc est devenu la langue du pouvoir et de l'éducation, par ailleurs le kurde a subi une forte politique d'assimilation et d'intégration. Depuis cette date, nous pouvons parler de l'influence forcée de la langue turque et de l'emprunt des mots turcs.

Nous devons souligner que l'influence et l'emprunt de la langue turque, est plutôt observable dans la langue parlée quotidiennement, par contre dans la langue écrite l'emprunt formel est un cas très rare. Dans tout notre corpus nous avons pu sélectionner seulement six emprunts à la langue turque :

Çevîk → dérivé du mot *çevik* (rapide), (A. W., le 27.01.2005.).

Omêd → dérivé du mot turc *ümit/umut* (espoir), (K. K., le 03.02.2005).

Bozkurt → (loup gris) (K. K., le 05.02.2005),

Kîtle → dérivé du mot turc *kitle* (masse), (P. K., le 28.01.2005, n°21.).

Sankî → dérivé du mot turc *sanki* (comme si), (P. K., le 28.01.2005, n°21.).

Bînbaşî → dérivé du mot turc *binbaş* (commandant), (P. K., le 18.02.2005, n°24.).

Iraq cepheya şerê terorê ye û serketina azadiyê li Iraqê dê hevalbendên me xwirt bike, dê îlhama reformên demokrasiyê ji Şamê heta Tehranê belav bike, omêdê li herêma bi problem biçîne ... (L'Irak est le front de la guerre contre la terreur, et le succès de la liberté en Irak renforcera la position de nos amis, propagera l'inspiration des réformes démocratiques de Damas à Téhéran, sèmera l'**espoir** dans la région qui a des problèmes...), (K. K. le 03.02.2005.).

La langue kurde, comme les autres langues, emprunte des mots tels qu'ils sont, mais elle les adapte à sa structure et à ses règles phonologiques. Les mots empruntés en général ne changent pas le sens, pourtant ils s'intègrent dans la structure de la langue et leurs formes se modifient. Nous devons rappeler que l'alphabet kurde est un alphabet phonétique, c'est-à-dire que pour chaque son de la langue il y a une seule lettre qui convient.

C'est pourquoi les emprunts modifient beaucoup leur forme en langue kurde, et en prenant aussi des suffixes et des préfixes. Quelquefois ils prennent les deux en même temps, ils changent beaucoup de forme et s'intègrent dans la langue. Des fois ce n'est pas facile de

comprendre de quelle origine ils sont ; comme c'est le cas pour certaines unités néologiques dans notre corpus. Le kurde adopte les emprunts en les adaptant à sa structure phonétique comme on peut observer dans les exemples suivants :

Dowîz (devise, sentence), (A.W., le 12.02.2005.),

Otorite (autorité), (A.W., le 20.02.2005.),

Retorîk (rhétorique) (K. K., le 12.02.2005.),

Sekûler (séculaire), (K. K., le 17.02.2005.),

Proses (processus), (P. K., le 28.01.2005.),

Praktizekrirn (pratiquer) (P. K., le 11.02.2005.), etc.

Si on ajout le préfixe *ne-* qui donne un sens négatif au mot suivant et le suffixe *-van* qui désigne l'acteur d'une activité à l'unité précédente au mot *retorîk*, elle sera transformée ainsi, *ne+retorik+van=neretorikvan* et à première vue cela ne sera pas facile de saisir l'origine de l'unité.

Heger mirov retorîka osmanlî, koka tirkitiyê dane aliyekê heqîqet ew e ko dewleta tirk bi hecm û hêza xwe ya îro nikare hebûne xwe biparêze. (Si on met de côté **la rhétorique** ottomane et la race turque, la réalité c'est que l'état turc avec sa force et sa grandeur d'aujourd'hui ne peut pas se défendre.), (K. K., le 12.02.2005.).

Après le coup d'Etat, le 12 septembre 1980 en Turquie, un grand nombre d'intellectuels kurdes ont été obligés de quitter le pays ; ils se réfugiaient dans divers pays d'Europe comme l'Allemagne, la France, la Belgique, la Suède, l'Espagne, la Grande-Bretagne etc. et continuaient leurs activités dans ces pays. C'est là que la langue kurde a pris le contact direct avec différentes langues d'Europe et que l'on peut parler de l'emprunt des langues européennes sans intermédiaire.

Nous avons déjà remarqué que la plupart des emprunts en langue kurde se font aux langues européennes. Dans *Azadiya Welat*, nous en avons repéré huit, dans *Kerkuk Kurdistan* e dix-sept et dans *Peyama Kurd* quarante quatre emprunts et locutions empruntées aux langues européennes, principalement (l'allemand, l'anglais et le français).

Cependant, nous avons observé que les trois journaux préfèrent des emprunts aux langues européennes par rapport aux classiques comme Ehmedê Xanî, Mellayê Cizîrî, Feqiyê Teyran, etc. qui préféreraient l'arabe et le persan. Nous pensons que, dans cette tendance, le fait que la langue kurde descende de la famille des langues Indo-européenne joue un rôle important. Exemples :

- *Moderator* (modérateur),

*Di bernamê de ku **moderatoriya** wê Amed Dîcle dikir, beşdarên der barê pirsgerêka kurd û endamtiya Tirkiyê ya jibo Yekîtiya Ewrûparê de nixandinên girîng kirin.* (Dans le programme dont Amed Dîcle était **modérateur**, les partenaires ont fait d'importants commentaires à propos du problème kurde et de la candidature de la Turquie à l'union européenne.), (A. W., le 06.02.2005.).

- *Konspîrasyon* (Conspiration),

*Vêca ji teoriyên **konspîrasyonê** bigre heta derewên kevir pê qet bibin bi kar tînin.* (Cependant ils utilisent des théories **de conspiration** aux mensonges qui font éclater les pierres.), (K. K., le 19.02.2005.).

- *Paramîlîter* (paramilitaire),

*« Di rojnama ÖP 19 01 05 de birêz Serhad Bucak jî dibêje ku **paramîlîterên** Kurd bi navê 'Alayên Hemîdiyê' mesîhî qir kirine.* (Dans le journal ÖP le 19 01 05 M. Serhad Bucak disait aussi que **les paramilitaires** kurdes nommés 'les brigades Hemîdiye' ont exterminé les chrétiens.) (P. K., le 28.01.2005, n°21.).

L'emprunt a été abordé par de nombreux travaux linguistiques, cependant nous nous bornerons à la simple définition suivante : « *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts...* » (DUBOIS J., 1994, p.177.).

En d'autres termes, au contact des langues, l'emprunt est un mot qui s'installe dans un système linguistique en étant emprunté à un autre, sans subir de modifications formelles. En ce sens, l'emprunt est le fait sociolinguistique le plus remarquable dans tous les contacts de langues, d'une manière générale dans les cas où il existe un locuteur susceptible d'utiliser complètement ou imparfaitement deux ou plusieurs langues différentes.

Finalement, nous devons souligner que les emprunts ne se transmettent pas toujours sous le même sens et la même forme de la langue d'origine aux autres langues. Ils peuvent changer plus au moins leurs sens et leurs formes ; parce que la phonétique d'une langue ne correspond pas toujours à celle d'une autre langue.

Par exemple le mot terreur en langue française se montre sous la forme *teror* en langue kurde : ce mot en prenant le verbe auxiliaire *kirin* (faire) comme composant change la

forme et le sens à la fois et devient *teror+kirin=terorkirin* (assassiner, tuer). Ainsi, le mot *statuko+perest=statukoperest* (défenseur de statu quo) en langue kurde dérive du statu quo en langue française, qui a le sens à côté de et le mot *perest* (adorant) en langue kurde.

Hemî navên rewşenbîrên kurdan û dê çawa û bi destê kî, li ku werin terorkirin, her tişt li hin navendan plan dikirin û bicîh dianîn. (Ils relevaient tous les noms des intellectuels kurdes et ils décidaient comment, par qui et où ils seraient **victime de la terreur**, ils planifiaient tous ces détails dans certains centres et ils exécutaient les ordres donnés.), (P. K., le 18.02.2005, n°24.).

Institut kurde de Paris

3 La néologie sémantique

Dans cette partie de notre travail, nous allons présenter certaines relations sémantiques de manière plus précise. Consciente du fait que le sujet est immense, nous resterons dans le cadre des relations sémantiques lexicales comme métaphore, homonymie, synonymie et calque. Ces relations sont considérées comme les relations sémantiques essentielles, parce qu'elles forment la charpente de la structuration sémantique du lexique de toute langue. Chaque lexie se positionne dans le réseau lexical dans la langue en usage, tout d'abord, de ces relations.

Dans notre examen des typologies précédentes nous avons constaté que les procédés de la néologie de sens sont moins nombreux que ceux de la néologie de forme. Nous devons souligner que le changement de sens d'une unité lexicale déjà existante se définit par son caractère diachronique de nouveauté. C'est-à-dire que la néologie de sens nécessite une période plus ou moins longue pour être reconnue et installée dans la conscience de locuteurs de la langue. Il arrive souvent que le néologisme de sens soit relevé moins abondamment que le néologisme de forme dans un état synchronique.

La néologie sémantique est la néologie du sens qui dérive d'origines variées dans les discours. Le néologisme du sens peut relever d'une métaphore figée : par exemple le mot *çetel* (fourchette) en langue kurde, dérive du même signifiant pour un arbre ou une branche d'arbre qui a deux ou plusieurs branches ou bien un ruisseau à deux branches.

« La néologie sémantique, dit François Gaudin, se caractérise par l'apparition d'un nouveau signifié dans un même cadre phonologique. Il y a donc union entre un signifiant déjà existant et un signifié nouveau dont l'association forme, en termes saussuriens, un nouveau signe. L'analyse de ce type de changement relève en propre de la sémantique, puisque la mutation relève du seul ordre de la signification. » (GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, p. 282.).

En d'autres termes, la néologie du sens est l'application d'une forme déjà existante dans une langue à un signe nouveau. C'est-à-dire qu'il y a la néologie sémantique quand une unité monosémique évolue dans l'histoire et devient polysémique. L'essentiel est à ce moment-là de préciser à partir de quelle circonstance on peut estimer qu'on a besoin d'un nouveau signifié.

Il est possible d'observer la conception du signifié en tant que renfermant une totalité d'expressions sémantiques. On observera en conséquence le signifié en tant que totalité de

figures de sens dans lesquelles certains se découvrent choisis, ou transformés, au moment où il y a néologie sémantique.

Le changement du sens d'une unité peut avoir des relations avec la transformation des référents, ainsi, du mot *regez* (souche, partie restant du tronc avec les racines, quand l'arbre a été coupé) en langue kurde, qui signifie en même temps *l'origine d'une lignée*. Nous avons sélectionné dans notre corpus la composition, *regezperest*, là le mot *regez* ne signifie plus *ce qui reste du tronc avec les racines*, mais *origine commune d'un groupe de peuples, de langues*.

Pourtant, le changement sémantique n'ambitionne pas seulement des innovations désignant les référents. Il peut ainsi consister dans la non considération des normes usuelles de composition des mots. Ainsi, quand on parle de *maseya qeyranê* (table de crise), on n'utilise pas le mot *mase* (table) de façon ordinaire parce qu'il s'agit d'un nom pour les meubles, comme *table basse*, etc. puisqu'on parle d'une réunion pour résolution d'un problème.

3.1 La métaphore

En rhétorique, la métaphore est une figure qui réside dans l'usage d'une unité concrète pour expliquer une conception abstraite, en l'absence de tout élément incorporant une comparaison. Mais, d'une manière générale, la métaphore est l'usage de toute expression à laquelle est substituée une nouvelle qui lui est assimilée ensuite, l'annulation des unités présentant la confrontation. Par exemple : *Endazyarê aşitiyê* (Ingénieur de la paix), *maseya qeyranê* (Table de crise), etc.

Ji ber vê yekê nâsnava endazyarê aşîî û eniya Kurdistae lê bû. (Pour cette raison il avait le surnom **ingénieur** de paix et de front du Kurdistan.), (P. K., le 28.01.2005, n°21.).

A ce propos, « *Sur le plan de l'interpénétration entre les phénomènes sociaux et le renouvellement sémantique des mots*, dit Louis Guilbert, *le processus de métaphorisation des termes techniques est particulièrement éclairant. Il est intimement lié à la vulgarisation des sciences et des techniques qui sont mêlées étroitement à la vie quotidienne de chaque locuteur, comme l'étaient autrefois les animaux à la vie des gens dans une société à dominante paysanne.* », (GULBERT L., 1975, p. 84.).

Dans la langue kurde aussi, il est possible d'observer d'une manière très claire le reflet des progrès de vie sociale sur la création de la métaphorisation sémantique. Par exemple, en adaptant à notre époque une partie d'une chanson pendant l'époque où les

pratiques agricoles et d'élevage étaient dominantes dans la société kurde, l'humoriste Mahmud Lewendî écrit :

« *Berîka Mêrdîne berîke dûz e* (La plaine de Mardin est une plaine plate) : bis / *Pozê Qerejdaxa şewitî bi ser de xûz e* (Le nez de Qerejdax brûlé est courbé au dessus) : *Pozê Mercedes û Volvuyan bi ser de xuz e* (Le nez des Mercedes et des Volvo est courbé au dessus)... / *Ezîzê ber dilê min xeyo lo...* (Mon amant, mon cœur...) : *Kompîtura ber dilê min xeyo lo...* (Mon ordinateur, mon cœur...), (LEWENDI M., 1996.).

Mais actuellement, les progrès dans le domaine technique et la science s'imposent dans le langage aussi. Surtout dans le domaine journalistique et informatique, nombre de métaphores sont utilisées pour définir ce qui n'a pas de nom. La métaphore n'est pas un simple outil d'ornement du texte, c'est un instrument de connaissance. Quand on parle d'un *malper* (page d'accueil ou site) de l'informatique, on ne parle pas d'un accueil ou site habituel, on parle d'une page sur un site d'Internet pour lequel on peut trouver des données essentielles à propos du contenu du site mentionné.

Li gora ragîhandina malpera Peyamnêrê, nûnerên Rêxistinên Komelgeha sivil, navendên rewşenbîrî, rîhsipiyên herêmê, Tehsîn Begê mîrê yezîdiyan, keşe Mîkail û metran Ebreşiyê Qoş û Şêxan, mele Ênisê Mizgevtâ mezin (Şêxan) û berpîrsiyar û birêvebirên Şêxan, Şengal û Başîq û Qoşê di vê civînê de amade bûn. (Selon l'information de site Peyamnêr, les représentants des Organisations Non Gouvernementales, les centres culturels, les personnes âgées de la région, Tehsîn Beg, le prince des Yézidits, le prêtre Mikail et l'évêque Ebreşi de Qoş et Şêxan, le mollâ Ênis de la grand mosquée (Şêxan), les responsables et les autorités de Şêxan, de Şengal et Başîq et de Qoş ont participé à la réunion.), (K. K., 04.02.2005.).

D'autre part même si on ne parle pas d'un accueil normal, le nom d'accueil nous a donné un certain nombre d'informations sur le caractère de cette page. Il s'agit alors de quelque chose de commun dans la relation entre l'unité nouvelle et le mot d'origine. C'est la raison pour laquelle on parle de similarité dans le cas des métaphores. En réalité, on signale habituellement selon métaphore la modification du sens par l'application du nom typique d'une chose à une autre en vertu d'une particularité collective qui permet de se les remémorer l'une par rapport à l'autre.

A ce propos, nous avons trouvé deux unités nouvelles de néologismes d'informatique dans notre corpus : il s'agit d'un rapport généralement fondé sur la ressemblance : *malper* (page d'accueil), *portal* (portal) et nous pouvons en ajouter certains autres tels que ; *mişk* (souris), *virus* (virus), *bîr/mêjî* (mémoire), *nameya elektronik* (e-mail), *çet* (communication en direct), *web* (Web), *virtuel* (virtuel) etc.

La métaphore suppose que le rapport entre un mot ou une locution et ce qu'il révèle généralement périclît en faveur d'un référent différent auquel il est rassemblé au premier conformément aux critères de ressemblance. C'est-à-dire que le rapport commun et normal de définition qui attachait une chose et un substantif se découvre bouleversé par le critère de ressemblance. Les métaphores composent souvent en conséquence des éloignements, mais certaines sont assimilées et entrent dans le lexique : *mak* (réserve, mère)+*zagon* (loi) pour constitution etc.

3.2 L'homonymie

On parle d'homonymie lorsque des lexies ont les mêmes signifiants et des signifiés différents ; c'est-à-dire deux lexies sont des homonymes lorsqu'elles sont associées aux mêmes signifiants, mais ne possèdent aucune intersection de sens notable. Ce qui est important dans cette relation, c'est de savoir distinguer les types de signifiants.

Ainsi, l'homonymie trouve sa place dans les relations sémantiques fondamentales comme une sorte d'antithèse de ces relations. C'est le cas de l'absence des relations sémantiques qui est intéressant parce qu'il contraste avec la présence d'une identité de forme. Autrement dit, nous devons souligner qu'on peut distinguer deux formes d'homonymie, selon le type de signifiant pris en compte : homographe et homophonie. On dit qu'il y a *homographie* lorsque deux ou plusieurs lexies ont le même signifiant. Par exemple :

Dans la construction *ser+î çem+and+in* (baisser la tête), le mot **ser** a à la fois le sens **tête** et **sur**, ainsi que l'unité **çem** a le sens **courbe** et **ruisseau**. Ainsi, le mot emprunté *alians* a le sens *peyman* (pacte), *gustil/hingulisk* (bague, anneau), etc.

Aliansa Kurdistanê rêzeke mezin ji hîlbijêran wergirt, li gor tê bawerkirin, dê hejmarek zêde di parlementoya navendî ya Iraqê de jî werbigire... (L'alliance du Kurdistan a eu une grande partie des suffrages (au Kurdistan), donc, elle aura un bon nombre de sièges dans le parlement central de l'Irak.), (P. K., 04.02.2005, n°22.).

On parle d'*homophonie* lorsque deux lexies sont associées aux mêmes signifiants sonores. L'alphabet kurde est un alphabet phonétique, c'est-à-dire chaque son de la langue correspond à une lettre de l'alphabet. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas d'homophonie en langue kurde.

3.3 La synonymie

La synonymie peut avoir deux acceptations différentes : on dit qu'il y a synonymie lorsque deux lexies sont dites synonymes avec la possibilité de se substituer l'un à l'autre dans un énoncé isolé ; ou bien deux termes sont dits synonymes (synonymie absolue) quand ils sont interchangeables dans tous les contextes. Pour simplifier la chose nous dirons qu'il y a la synonymie lorsqu'un signifié a deux signifiants. Nous avons trouvé dans notre corpus plusieurs unités nouvelles qui ont des synonymes dans la langue kurde. Ainsi :

Amûr = *alet* (instrument), (A. W., le 23.01.2005.),

Pêvek = *paşko* (supplément, annexe), (A. W., le 03.02.2005.),

Rêzikname = *peyrew* (statut, règlement), (A. W., le 06.02.2005.), etc.

Dive welatên YE-yê bi taybetî jî Amanyaya, nebin amûra vê yekê. (Il faut que les pays de l'UE, surtout l'Allemagne, ne soient pas **instrument de** cet effet.), (A. W., 23.01.2005.).

A. Polguère ainsi décrit la synonymie :

« Soient deux lexies l_1 , l_2 appartenant à la même partie du discours :

l_1 , l_2 sont des synonymes exacts (ou synonymes absolus) elles ont le même sens ($l_1 = l_2$) ;

l_1 et l_2 sont des synonymes approximatifs si elles ont des sens très proches ($l_1 \approx l_2$).

Dans ce dernier cas, il y a soit intersection soit inclusion de sens telles que les lexies l_1 et l_2 peuvent être considérées comme dotées d'une valeur sémantique suffisamment proche pour que l'on puisse, en utilisant l'un ou l'autre, exprimer sensiblement la même chose. » (POLGUERE A., 2003, p.122.).

Nous devons remarquer que la synonymie lexicale absolue devient de plus en plus rare. La synonymie lexicale est avant tout une synonymie approximative. Nous pouvons mettre synonymie à l'épreuve en procédant à des substitutions en contexte :

Ji ber vê yekê nasnava endazyarê aşîî û eniya Kurdistanê lê bû. (Pour cette raison il avait le surnom d'**ingénieur de** paix et de front du Kurdistan.), (P. K., le 28.01.2005, n°21.). Si nous changeons le mot *endazyar* avec *avakar* nous n'aurons pas le même sens mais un sens approximatif :

Ji ber vê yekê nasnava avakerê aşîî û eniya Kurdistanaê lê bû. (Pour cette raison il avait le surnom de **constructeur de** paix et de front du Kurdistan.).

3.4 Le calque

Le calque linguistique, c'est le cas de la traduction d'un mot simple ou composé appartenant à une autre langue, pour désigner une notion ou un objet nouveau, avec un mot

simple existant déjà dans la langue ou un mot formé de mots existants dans la langue. La différence entre le mot emprunt et le calque, c'est que l'emprunt s'intègre dans la langue qui l'emprunte tel qu'il est ou avec quelques modifications phonologiques. Mais pour le calque, il est possible de dire qu'il est l'emprunt sémantique qui se manifeste sous une autre forme déjà existante dans la langue. Ainsi François Gaudin dit à ce propos :

« Il existe une autre sorte de néologie sémantique qui aboutit à ce qu'un signifiant voie son signifié évoluer. Il s'agit de la néologie sémantique qui a lieu suite aux contacts entre langues parentes, par calque dit sémantique : l'emprunt ne se fait pas en adoptant un signifiant nouveau, mais en accordant à un signifiant déjà existant un sens nouveau. » (GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, p. 312.).

Quand il s'agit d'un mot simple, le calque se manifeste par l'addition, au sens actuel du mot, d'un sens emprunté à la langue ; ainsi les mots : *qunciknivîskar* dont le sens est *nivîskar* (écrivain, chroniqueur), par calque du turc *köşeyazarı*.

Quand il s'agit d'un mot composé, contrairement à la langue turque, la langue kurde a tendance à conserver souvent l'ordre des éléments tel qu'il est dans la langue d'origine comme c'est le cas pour la langue française: ainsi de *kiriz masası* = *maseya qeyranê* (la table de crise) encore par le calque de la langue turque *gaz bombası* = *bombeya çavsotîner* (gaz ou bombe lacrymogène), etc.

3.5 La tendance politique et le choix néologique des journaux

Nous avons examiné et comparé des néologismes dans trois journaux. Cette étude nous a permis de relever que les journaux dont la tendance est nettement marquée : *Azadiya Welat* (gauche) est moins néologène que les deux autres journaux ; *Kerkuk Kurdistan e* et *Peyama Kurd* (Libérale nationaliste).

Le journal *Peyama Kurd* nous paraît le plus riche en néologismes. Cela peut évidemment s'expliquer par le volume du journal mais aussi par une tendance néologène assez prononcée avec des exemples tels que : *Bîseksuel* (bisexuel), *heterocî* (hétérosexuel), *statukoperest* (partisan du statu quo), *palewra* (candidat), etc.

Bien qu'il n'y ait pas une grande différence entre *Azadiya Welat* et *Kerkûk Kurdistan e* en ce qui concerne le nombre des néologismes, le second vient en deuxième position, la fréquence de ses néologismes s'expliquant sans doute par sa position linguistique libérale et sa vision européenne.

Cependant la comparaison des trois journaux ne s'est pas limitée à ce seul point mais s'est étendue au rapport de la langue et de l'idéologie. Malgré leurs différences, les journaux

demeurent toutefois très comparables quant aux procédés de formation : les règles étant les mêmes pour les néologismes que pour les unités déjà existantes.

L'étude des néologismes dans leurs contextes nous a permis de constater qu'au-delà des ressemblances d'ordre formel et morphologique, les trois journaux présentent des différences quant à l'emploi des néologismes. Plutôt que dans les règles, les différences restent dans le contexte.

En ce qui concerne le choix de néologismes des journaux, nous avons observé qu'ils ont suivi différentes stratégies :

Contrairement à sa politique contre les organisations politiques kurdes en Irak et sa vision internationaliste, nous avons observé que le journal *Azadiya Welat* a suivi une approche linguistique puriste concernant le choix néologique. Au lieu d'emprunter des néologismes aux langues étrangères, il a préféré se construire et emprunter aux autres dialectes du kurde, surtout le *sorani* et le *dimili*. Quant au choix du calque, nous voyons facilement l'influence de la langue turque dans ce journal. Nous avons trouvé sept emprunts, quatorze constructions avec suffixes et huit avec préfixes, quatre compositions sur vingt huit unités néologiques.

Bien que la politique de la publication du quotidien *Kerkuk Kurdistan e* semble nationaliste, son approche linguistique concernant des néologismes nous a paru plus libérale et loin de l'approche puriste. Nous avons observé qu'il a emprunté beaucoup de mots à différentes langues européennes au lieu de construire des unités nouvelles. Dans ce journal, nous avons recueilli dix neuf emprunts, neuf compositions, huit constructions avec suffixes et deux avec préfixes sur vingt neuf mots néologiques.

L'approche linguistique néologique de l'hebdomadaire *Peyama Kurd* ressemble à l'approche du quotidien *Kerkuk Kurdistan e*. Dans *Peyama Kurd* comme dans le précédent, la plupart des néologismes sont des emprunts aux langues européennes. Le siège social de ce journal se trouve en Allemagne. Nous pensons que pour cette raison, le choix d'emprunt à la langue allemande est remarquable dans ce journal : *Quadratkilometre*, *prîvat*, *prozent*, *praktizekirin*. Nous avons repéré quarante sept emprunts, douze compositions, quatorze constructions par suffixe et six par préfixe sur cinquante neuf unités nouvelles.

Enfin, les néologismes dans leur ensemble sont le produit d'une vision du monde et d'une conception des choses. Le langage journalistique manifeste le mieux cette réalité, à la fois par les choix qui s'y opèrent -dans la formation même de l'unité nouvelle- et par les marques énonciatives qui les accompagnent.

Conclusion

1. Cette recherche nous a montré que l'étude de la néologie est un terrain vaste et que la question est à plusieurs titres importante : elle ne concerne pas seulement la dynamique de la langue et du langage. La néologie traverse aussi les différents domaines tel que : la sociolinguistique, la linguistique, la grammaire et le vocabulaire.

Notre hypothèse qui considère les néologismes comme des unités construites en fonction de normes établies et consacrées a été confirmée dans la partie d'analyse du corpus. Cette analyse nous a permis d'examiner la structure des néologismes, de détecter la régularité et de mesurer par des critères précis, leur compatibilité avec le système dont ils relèvent. Cette idée gère notre analyse des néologismes dans la mesure où elle attire notre remarque sur les régularités qui régissent le processus de la création.

De ce fait, la problématique s'accroît autour de ces points essentiels : la dynamique du système des préfixes et des suffixes dans la création lexicale, le traitement des néologismes dans leur processus de construction, la relation forme et sens et la régularité qui sous-tendent la création des unités nouvelles en langue kurde actuellement.

2. Du point de vue théorique, l'existence de deux facteurs interne et externe est assurée par les exigences de la transmission du message. L'analyse des néologismes nous a démontré que la création linguistique est à la base de l'évolution des langues. Cette évolution est inséparable du fonctionnement de la langue. Notre étude nous a permis de montrer que cette évolution doit se tenir, en premier temps, au fait que la langue dispose des éléments et des règles qui permettent d'augmenter sa réserve lexicale. Par exemple, en l'occurrence des éléments préfixaux et suffixaux comme : *da-*, *ne-*, *pê-*, *ra-*, *ve-*, *-dar*, *-er*, *-(y)ên*, *-ger*, *-in*, *-ok*, etc.

De la même manière, le concept de régularité se trouve accentué dans le cadre où les néologismes ne peuvent être introduits qu'à la seule condition de pouvoir répondre aux besoins formels du système. Cela se trouve aussi articulé par les règles de construction et l'éventualité combinatoire parmi les éléments constitutifs de mots. Par exemple, le nouveau mot *vebêjer* (narrateur), est décomposable en ses divers éléments : *ve+bêj+er*.

Il faut souligner que, toute création lexicale se réalise à partir d'un modèle déjà existant dans la langue ; c'est-à-dire que la langue ne peut pas évoluer si elle ne contient pas en elle-même le dynamisme de se recréer. Mais il faut que les modèles existants tendent à engendrer de nouveaux mots. La partie théorique nous a donné la possibilité d'aborder le

problème de la néologie lexicale, par rapport à la langue et à la société linguistique et sa relation avec son contexte d'une manière générale.

3. Dans la deuxième partie de notre mémoire, nous avons analysé les unités nouvelles. La presse écrite nous a paru l'un des essentiels supports de la créativité lexicale. Les néologismes y sont abondants. Or, nous avons relevé cent seize unités nouvelles dans un corpus de cent dix pages pendant la période d'un mois du 23 janvier jusqu'à 22 février 2005. Quand on prend en considération la courte durée d'un mois, c'est un chiffre très important. Cela nous a montré que le domaine de la presse écrite est le plus intéressant et le plus accessible en termes de néologie lexicale.

L'étude de toutes les données morphologiques et sémantiques nous a donné la possibilité de la définition des structures internes des néologismes, le rapport entre la structure interne des unités comme construction, le sens de leurs différents composants.

Malgré leurs tendances politiques et leurs choix néologiques différents, les journaux restent cependant très comparables par rapport aux méthodes de formation : les règles sont souvent les mêmes pour les néologismes, ainsi que pour les mots déjà existants. Cependant les différences restent dans le contexte.

Le rapprochement des unités nouvelles dans les trois journaux nous a donné la possibilité de voir que même si les mots construits sont plus nombreux que les emprunts, il reste un fait important et une source fondamentale de mots nouveaux.

Tous les journaux empruntent des mots et d'une façon considérable à l'anglais, au français et même si c'est rare parfois à l'arabe. Quelle que soit la tendance des journaux, pour reprendre une distinction consacrée, de gauche ou libérale, il ne semble pas qu'ils puissent se passer de l'emprunt en général, à l'anglais et au français spécialement.

Enfin, nous avons constaté que la terminologie journalistique est déterminée par son univers politique. Par exemple nous avons remarqué que *Kerkuk Kurdistan e* et *Peyama Kurd* empruntent beaucoup aux langues européennes tandis que *Azadiya Welat* a recours rarement à ces langues. Ce phénomène peut s'exprimer par l'approche puriste d'*Azadiya Welat*.

Nous devons remarquer que seulement l'usage détermine l'acceptation ou la non acceptation des unités nouvelles ; nouvelles en réalité cependant pour un moment donné, avant que d'autres naissent dans cette continuité qui relie le nouveau à l'ancien et la langue à la société.

Nous espérons poursuivre notre travail, afin de relever si certaines unités de notre corpus seront enregistrées dans les dictionnaires. Il sera intéressant d'étudier les mécanismes

qui banalisent certaines unités néologiques et les intègrent dans le lexique courant, et qui rejettent certains autres.

Puisque c'est l'usage qui détermine l'acceptabilité et le rejet des créations nouvelles, il sera important de tenir compte du point de vue des usagers de la langue vis-à-vis des néologismes. Pour cela, il sera intéressant de faire un enquête auprès des usagers afin d'observer leurs réactions et leurs sentiments néologique.

Dans le cadre de ce travail nous avons fait une initiation à l'analyse de création lexicale dans la presse écrite. Pour la suite, nous proposons de continuer sur le même sujet, pour approfondir nos recherches et observer les néologismes dans les médias kurdes.

Institut kurde de Paris

Bibliographie

AKIN S., 1999, « Le kurde devant les tribunaux France et Turquie » dans *Langues et droits ; Langues du droit, droit des langues*, Hervé GUILLOREL (Dir), Actes du colloque international, Université de Paris X – Nanterre, octobre 1998, BRUXELLES, pp. 87-95.

BASTUJI J., 1974, « Aspects de la néologie sémantique » dans *la néologie lexicale*, GUILBERT L. et alii, Langages n°36, Larousse, Paris, pp. 6-19

BEDIR KHAN E. DJ., LESCOT R., 1991, *Grammaire kurde (Dialecte kurmanji)*, éditions Maisonneuve, Paris, 374 p.

BENVENISTE, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Gallimard, Paris, 356 p. p. 171.

BENVENISTE, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, Gallimard, Paris, 294 p.

CHOMSKY N., 1971, *Aspect de la théorie syntaxique*, Seuil, Paris, p. 194, 284 p.

CIWAN M., 1992, *Türkçe açıklamalı Kürtçe dilbilgisi 'Kumanji lehçesi' (La grammaire kurde avec des explications en langue turque 'dialecte kurmanji')*, Jîna nû, Bälînge, Suède, 224 p.

DUBOIS J. (dir.) et alii., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse (Trésors du français), Paris, 516 p.

DURROIE S. R., 1998, *Kurdish media, langue and technology (Media kurde, langue et technology)*, Centre of Kurdish Media, London, 8 p.

GAUDIN F., GUESPIN L., 2000, *Introduction à la lexicologie française, de la néologie aux dictionnaires*, Duculot, Bruxelles, p. 340.

GUILBERT L., 1975, *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 285 p.

HJELMSLEV L., 1971, *Essais linguistiques*, Minuit, 278 p.

HJELMSLEV L., 1966, *Le langage*, trad. Fr., Minuit, Paris, 191 p. dans GUILBERT L., 1975, *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 285 p.

- HONG CH. H., 1992, « *Dynamique de la néologie dans la presse française contemporaine, typologie et enquêtes auprès des usagers* », nouveau doctorat, Paris, 400 p.
- KURMANJI, 1999, *La revue*, n° 1-20, Wesanên Apec, Stockholm, 440 p.
- LEWENDÎ M., 1996, *Computera ber dilê min! : çîrok û nivîsên mîzahî* (Mon cher ordinateur : contes et écritures humoristiques), Spångå (Suède), Apec, 160 p.
- MALMÎSANIJ, LEWENDÎ M., 1989, *Li Kurdistana Bakur û li Tirkîyê Rojnamegeriya Kurdî (Le journalisme kurde au Kurdistan du nord et en Turquie)(1908-1981)*, Jîna Nû, Uppsala (Suède), 312 p.
- MARTINET A., 1980 [1970], *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 224 p.
- MEL'ČUK I. A. et alii, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Edition Duculot, Bruxelles, 256 p.
- MORTUREUX M. F., 2004 [1997], *La lexicologie entre langue et discours*, Armand Colin, Paris, 192 p., p. 13.
- NIKLAS-SALMINEN A., 1997, *La lexicologie*, Armand Colin, Paris, 192 p.
- POLGUERE A., 2003, *Lexicologie et sémantique lexicale, notions fondamentales*, PUM, Montréal, 260 p.
- REY A., 1977, *Le lexique : images et modèles*, Paris, Armand Colin, 307. pp. 124-125.
- SAUSSURE F., 2002, *Ecrits de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 354 p.
- SAUSSURE F., 2003 [1916], *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, 522 p.
- SOLE R., 1999, « Une fabrique de mots » dans *Le monde* (17-18 janvier), Paris.
- ZAIM H., 1996, « *La néologie dans la presse écrite française* », thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 412 p.

Table des matières

PREMIERE PARTIE	4
CHAPITRE I	5
CARACTERISATION DU TERRAIN	6
1 PROBLEMATIQUE	7
2 METHODOLOGIE	9
2.1 LES RAISONS DU CHOIX	10
2.2 PARTICULARITE DE LA PERIODE ETUDIEE	11
3 ETUDE DU TERRAIN ET DES DIFFICULTES RENCONTREES	12
3.1 DESCRIPTION LINGUISTIQUE DE LA LANGUE KURDE	12
3.2 L'EMERGENCE DU JOURNALISME KURDE EN 1898	14
3.3 LES EMISSIONS DE RADIO	15
3.4 TELEVISION ET AUTRES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION	16
3.5 LES LOIS LINGUISTIQUES CONCERNANT LE KURDE EN TURQUIE	17
3.6 LE CAS DU KURDE EN SYRIE	18
3.7 LE KURDE EN EX UNION SOVIETIQUE.....	18
3.8 LA SITUATION LINGUISTIQUE EN IRAK.....	19
3.9 LA LANGUE KURDE EN IRAN	19
CHAPITRE II	20
PROBLEMES THEORIQUES	21
1 DYNAMIQUE INTERNE ET EXTERNE	22
1.2 LES FACTEURS INTERNES.....	23

1.3	UN FAIT LINGUISTIQUE : LA NEOLOGIE ET LE NEOLOGISME	24
1.4	LES TRAVAUX SUR LA NEOLOGIE	28
1.5	RECHERCHE SUR LA NEOLOGIE DANS LA PRESSE	32
1.6	NORME ET USAGE	34
2	LES FACTEURS EXTERNES	37
2.1	LA LANGUE ET LA COMMUNAUTE LINGUISTIQUE	37
2.2	LA SIGNIFICATION ET LA CREATIVITE LEXICALE	39
2.3	LES BASES LEXICOLOGIQUE ET MORPHOLOGIQUE DE L'EVOLUTION	40
	SECONDE PARTIE	42
	ANALYSE DU CORPUS.....	43
1	STRUCTURATION DU CORPUS.....	44
1.1	LE RECUEIL DES NEOLOGISMES.....	45
1.2	CLASSEMENT DES NEOLOGISMES.....	49
1.3	STRUCTURE DES NEOLOGISMES	52
1.4	ANALYSE DES NEOLOGISMES.....	55
2	LA NEOLOGIE FORMELLE.....	56
2.1	LA DERIVATION	57
2.2	LA COMPOSITION.....	62
2.3	L'EMPRUNT.....	65
3	LA NEOLOGIE SEMANTIQUE	70
3.1	LA METAPHORE	71
3.2	L'HOMONYMIE	73
3.3	LA SYNONYMIE.....	74
3.4	LE CALQUE	74
3.5	LA TENDANCE POLITIQUE ET LE CHOIX NEOLOGIQUE DES JOURNAUX.....	75
	CONCLUSION.....	77
	ANNEXES.....	84

Institut kurde de Paris

Annexes